



BUDGET ECONOMIQUE

Prévisions économiques 2014

Février 2014

Avenue des Arts 47-49
1000 Bruxelles

E-mail: contact@plan.be
<http://www.plan.be>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditeur responsable : Henri Bogaert

Dépôt légal : D/2014/7433/6

Beschikbaar in het Nederlands

Table des matières

Avant-propos	1
Résumé	3
1. L'environnement international	5
1.1. Évolution de l'économie mondiale	5
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	7
1.3. Taux d'intérêt et taux de change	8
1.4. Incertitudes	9
2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses	10
2.1. Croissance économique	10
2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers	10
2.3. Investissements des entreprises	12
2.4. Investissements en logements	13
2.5. Consommation et investissements publics	14
2.6. Variations de stocks	14
2.7. Exportations et importations	14
3. Évolution des prix et salaires	16
3.1. Évolution des prix intérieurs	16
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	18
3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand	18
3.3.1. Évolution du coût salarial	18
3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi	20
3.3.3. Évolution de la part salariale	21
4. Marché du travail	22
Annexe	27

Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand.....	19
Tableau 2	Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages	20

Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution mensuelle du commerce mondial et du PMI mondial	5
Graphique 2	Economic sentiment indicator zone euro.....	6
Graphique 3	Évolution trimestrielle du PIB en volume.....	6
Graphique 4	Évolution trimestrielle du PIB en volume.....	8
Graphique 5	Évolution des taux d'intérêt à long terme	9
Graphique 6	Évolution trimestrielle du PIB belge en volume.....	10
Graphique 7	Consommation privée en volume	11
Graphique 8	Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne.....	11
Graphique 9	Investissements des entreprises en volume	12
Graphique 10	Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand.....	13
Graphique 11	Investissements en logements en volume.....	13
Graphique 12	Exportations de biens et services en volume.....	15
Graphique 13	Évolution trimestrielle de l'inflation.....	16
Graphique 14	Décomposition de l'indice des prix à la consommation.....	17
Graphique 15	Évolution de la part salariale.....	21
Graphique 16	Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité dans le secteur marchand.....	22
Graphique 17	Évolution de l'emploi et du taux d'emploi	23
Graphique 18	Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active.....	25

Avant-propos

Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes nationaux (ICN) a communiqué les chiffres du budget économique au ministre de l'Économie. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 2 des Comptes nationaux 2012 ("Comptes détaillés et tableaux") mais aussi les agrégats trimestriels jusqu'au troisième trimestre 2013 et l'estimation "flash" du PIB du quatrième trimestre.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur des prévisions consensus récentes (Consensus Economics) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers à la fin janvier. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 12 février 2014.

Henri Bogaert

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

Jean-Marc Delporte

Président du Conseil d'administration de
l'Institut des Comptes nationaux

Chiffres clés pour l'économie belge*Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires*

	2011	2012	2013	2014
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,2	-0,3	0,6	1,3
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,7	1,4	0,4	0,8
Formation brute de capital fixe	4,1	-2,0	-1,9	1,3
Dépenses nationales totales	2,0	-0,6	-0,4	1,2
Exportations de biens et services	6,4	1,8	1,9	3,0
Importations de biens et services	6,8	1,3	1,2	2,8
Exportations nettes (contribution à la croissance)	-0,2	0,4	0,6	0,2
Produit intérieur brut	1,8	-0,1	0,2	1,4
Indice national des prix à la consommation	3,5	2,8	1,1	0,8
Indice santé	3,1	2,6	1,2	0,9
Revenu disponible réel des particuliers	-0,9	1,2	0,5	1,5
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	14,1	15,2	15,1	15,2
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	63,4	9,4	-11,4	13,0
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	7,2	7,6	8,4	8,4
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	-1,1	-2,0	-2,4	-1,7
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	139,2	128,6	132,8	136,9
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	1,4	0,6	0,2	0,3
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	4,2	3,0	2,4	2,6

Résumé

L'économie de la zone euro est sortie de récession au cours du deuxième trimestre 2013 et enregistre une croissance trimestrielle légèrement positive depuis lors. Sur base annuelle, le PIB de la zone euro aurait encore reculé de 0,4 % en 2013, mais devrait afficher une croissance de 1 % en 2014 dans un contexte d'accélération de la croissance économique mondiale. La reprise se manifeste dans presque tous les pays de la zone euro, mais les performances sont assez disparates dès lors qu'un certain nombre d'États membres sont toujours confrontés à un niveau d'endettement – tant public que privé – élevé, à un resserrement du crédit et à un taux de chômage élevé. Toutefois, la politique budgétaire des États devrait moins grever l'activité économique en 2014 qu'au cours des années précédentes. Par ailleurs, la confiance des producteurs et des consommateurs s'est améliorée, ce qui se traduit par une évolution favorable de divers indicateurs.

Le scénario d'une timide reprise mondiale retenu dans les présentes prévisions est compatible avec les récentes perspectives des institutions internationales, mais est encore considéré comme fragile. En effet, de nouvelles tensions sur les marchés financiers internationaux seraient susceptibles de raviver la crise de l'euro. Ces tensions pourraient par exemple découler de nouvelles inquiétudes concernant le secteur bancaire européen ou de hausses sensibles des taux si la politique monétaire expansive menée dans les économies avancées venait à être abandonnée. La perspective d'une normalisation de la politique monétaire entraîne déjà actuellement une fuite massive de capitaux des économies émergentes, ce qui accentue l'incertitude quant aux perspectives de croissance de ces économies et, donc, de l'économie mondiale.

Après plusieurs trimestres de croissance négative, l'économie belge a amorcé un redressement au cours du deuxième trimestre 2013 (0,2 % sur base trimestrielle) grâce au rebond des exportations. Au cours du deuxième semestre, la croissance du PIB a atteint 0,3 % par trimestre en moyenne, stimulée par la reprise progressive de la conjoncture européenne. Toutefois, en raison d'une situation de départ défavorable, sa croissance annuelle n'a pas dépassé 0,2 %. En 2014, la croissance des exportations s'intensifierait et la demande intérieure repartirait à la hausse, si bien que la croissance du PIB atteindrait 1,4 %.

Au cours des deux dernières années, la croissance des exportations belges est restée relativement modeste (1,8 % et 1,9 %) en raison de la croissance économique négative dans la zone euro et du ralentissement de l'économie mondiale. En 2014, la hausse des exportations devrait atteindre 3 % à la faveur de l'accélération de la croissance des débouchés extérieurs. Cette année, les exportations nettes devraient contribuer à la croissance économique à raison de 0,2 point de pourcentage. Conjugée à la baisse des prix pétroliers (-5,4 %, exprimés en euros), qui implique une croissance des prix à l'importation inférieure à celle des prix à l'exportation, cette évolution entraînerait une réduction du déficit de la balance extérieure courante.

La consommation privée avait baissé de 0,3 % en 2012 en dépit de la croissance du revenu disponible réel. La perte de confiance des consommateurs (suite à la détérioration de la situation du marché du travail) avait en effet incité les ménages à relever leur taux d'épargne. Le rétablissement de la confiance des consommateurs devrait permettre à la consommation privée de connaître une évolution plus

proche de celle du revenu disponible en 2013 et 2014, et le taux d'épargne devrait ainsi pratiquement se stabiliser. Cette année, la croissance du pouvoir d'achat devrait s'accélérer jusqu'à 1,5 % sous l'effet d'une progression de l'emploi et d'une croissance sensiblement plus faible (par rapport à 2013) des recettes totales de l'impôt des personnes physiques. Cette dernière s'explique par une série de mesures fiscales et une relative augmentation des remboursements (lors de l'enrôlement) en 2014. Au final, les dépenses de consommation des ménages devraient augmenter de 1,3 % en 2014. Le regain de confiance des consommateurs et la progression du revenu disponible des ménages participent à un timide redressement des investissements en logements. Sur base annuelle, les investissements des ménages devraient progresser de 0,8 % en 2014, après avoir chuté de 3,9 % en 2013.

Les investissements des entreprises ont légèrement progressé en 2013, mais insuffisamment pour compenser le recul enregistré en 2012. Le rétablissement de la confiance des entrepreneurs (grâce notamment à l'amélioration des débouchés) et la hausse du taux d'utilisation des capacités, qui se rapproche à nouveau de sa moyenne historique, vont dans le sens d'un accroissement des investissements d'expansion. En outre, les entreprises bénéficient toujours de conditions de crédit favorables. Ainsi, après avoir fléchi de 0,5 % en 2013, les investissements des entreprises devraient augmenter de 2,5 % cette année.

Compte tenu de l'ensemble des mesures décidées, la croissance annuelle en volume de la consommation publique devrait s'établir à 0,8 % en 2014, contre 0,4 % l'an dernier. Le rythme de croissance des investissements publics dépend en grande partie des travaux d'infrastructure entrepris par les pouvoirs locaux. Après l'envolée de 2011-2012, les investissements publics diminueraient de 5,5 % en 2013 et à nouveau de 6,4 % en 2014.

L'emploi intérieur a nettement reculé au premier semestre 2013. Depuis la mi-2013, on constate à nouveau une progression de l'emploi, laquelle devrait se poursuivre cette année à la faveur du redressement de la conjoncture. Sur base annuelle, l'emploi devrait avoir baissé de plus de 11 000 unités en 2013 alors qu'en 2014, 13 000 emplois devraient être créés.

Toutefois, ces créations d'emploi sont insuffisantes pour absorber la totalité de l'augmentation de la population active. Le taux de chômage mesuré selon le concept administratif du BFP devrait passer de 12,4 % en 2013 à 12,6 % en 2014, et selon le concept harmonisé d'Eurostat (calculé à partir des enquêtes sur les forces du travail), rester pratiquement stable à 8,4 %.

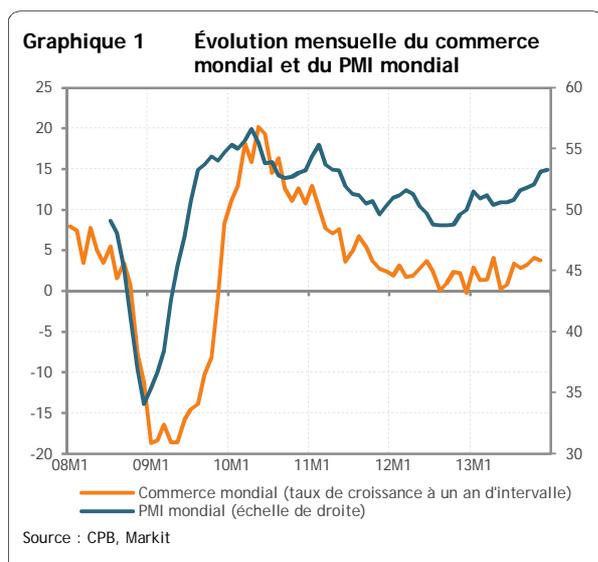
L'inflation belge, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation, est passée de 2,8 % en 2012 à 1,1 % en 2013 et devrait encore reculer pour atteindre 0,8 % en 2014. Cette diminution s'explique dans une large mesure par le ralentissement de l'inflation sous-jacente et par la baisse des prix de l'énergie. Cette évolution des prix de l'énergie résulte à la fois des cotations du pétrole sur les marchés internationaux et de la concurrence accrue sur le marché du gaz naturel et de l'électricité. En 2014, la baisse des prix de l'énergie sera, en outre, renforcée par la diminution du taux de TVA sur l'électricité de 21 % à 6 % à partir d'avril 2014.

Le recul de la croissance de l'indice santé, lequel n'est pas influencé par l'évolution des prix de l'essence et du diesel, est un peu moins marqué, puisque cette croissance est passée de 2,6 % en 2012 à 1,2 % l'an dernier et devrait atteindre 0,9 % en 2014. Par conséquent, l'indice pivot pour les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique (101,02) serait dépassé en décembre 2014.

1. L'environnement international

1.1. Évolution de l'économie mondiale¹

Le ralentissement de l'économie mondiale, qui a débuté en 2011, s'est poursuivi en 2012 mais a pris fin en 2013. Depuis lors, la croissance de l'économie mondiale est stimulée par une nouvelle phase d'assouplissement monétaire exceptionnel aux États-Unis, laquelle a soutenu le prix des actifs. La croissance est également dynamisée par la politique budgétaire et monétaire expansive menée au Japon et par la politique budgétaire moins restrictive de la zone euro. Le retour au calme sur les marchés financiers a contribué à restaurer la confiance des consommateurs et des producteurs. D'abord hésitant, ce rétablissement s'est affirmé au second semestre 2013. Le profil de croissance de l'économie mondiale se reflète également dans l'évolution du commerce mondial (voir graphique 1), bien que celle-ci fluctue de façon plus importante.



L'indice mondial des directeurs d'achat² a sensiblement progressé au second semestre 2013 et se situe actuellement à son niveau le plus élevé depuis le début 2011. Cette évolution laisse supposer que la croissance de l'économie mondiale continuera de se renforcer dans le courant 2014. Le FMI table³ également sur une accélération de la croissance mondiale, de 3 % en 2013 à 3,7 % cette année, la reprise étant dynamisée à la fois par les économies avancées et émergentes.

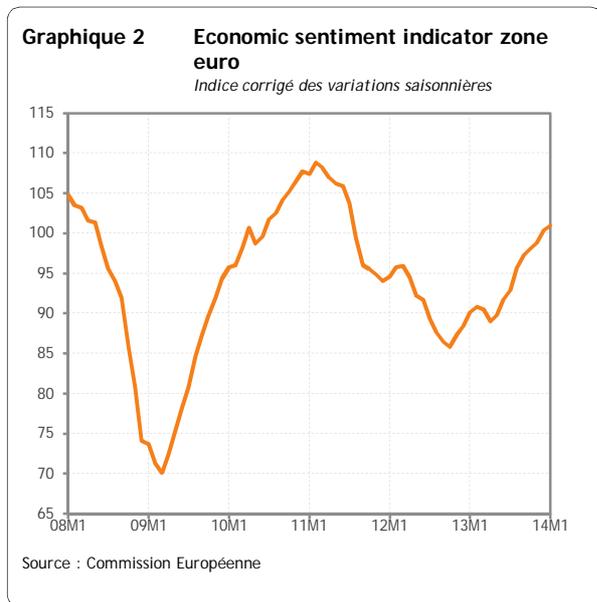
En 2013, la croissance de l'économie américaine a relativement bien résisté (1,9 %) malgré les mesures budgétaires particulièrement restrictives. La croissance du PIB s'est accélérée et est passée de 0,4 % au premier semestre à 0,9 % au second semestre, en moyenne sur base trimestrielle. Au dernier trimestre de l'an dernier, la croissance économique a atteint 0,8 % en dépit de la fermeture temporaire des administrations publiques qui a comprimé la consommation publique. La consommation privée et les exportations ont été particulièrement vigoureuses, tandis que la construction résidentielle a été freinée par la hausse des taux hypothécaires. Cette année, la croissance annuelle devrait atteindre 2,8 %. Une politique budgétaire moins restrictive, la résorption de la dette déjà effectuée par les ménages américains et les effets de richesse positifs (via une hausse des prix de l'immobilier et des cours des actions) devraient stimuler la consommation privée. En outre, les prix de l'énergie sont sensiblement inférieurs aux États-Unis comparativement à l'Europe et à l'Asie en raison de l'exploitation du gaz et du pétrole de schiste. Vu la progression du taux d'utilisation des capacités de production, les investissements des entreprises devraient, cette année, davantage contribuer à la croissance du PIB qu'en 2013.

¹ Les chiffres de croissance annuelle du PIB en 2013 et 2014 mentionnés dans ce chapitre sont basés sur les prévisions consensus du Consensus Economics (janvier 2014), à l'exception de ceux de la Belgique.

² Pour établir cet indicateur, des directeurs d'achat d'entreprises du monde entier sont interrogés sur les carnets de commandes, l'emploi, les exportations, la formation des stocks, les prix des inputs et des produits finis.

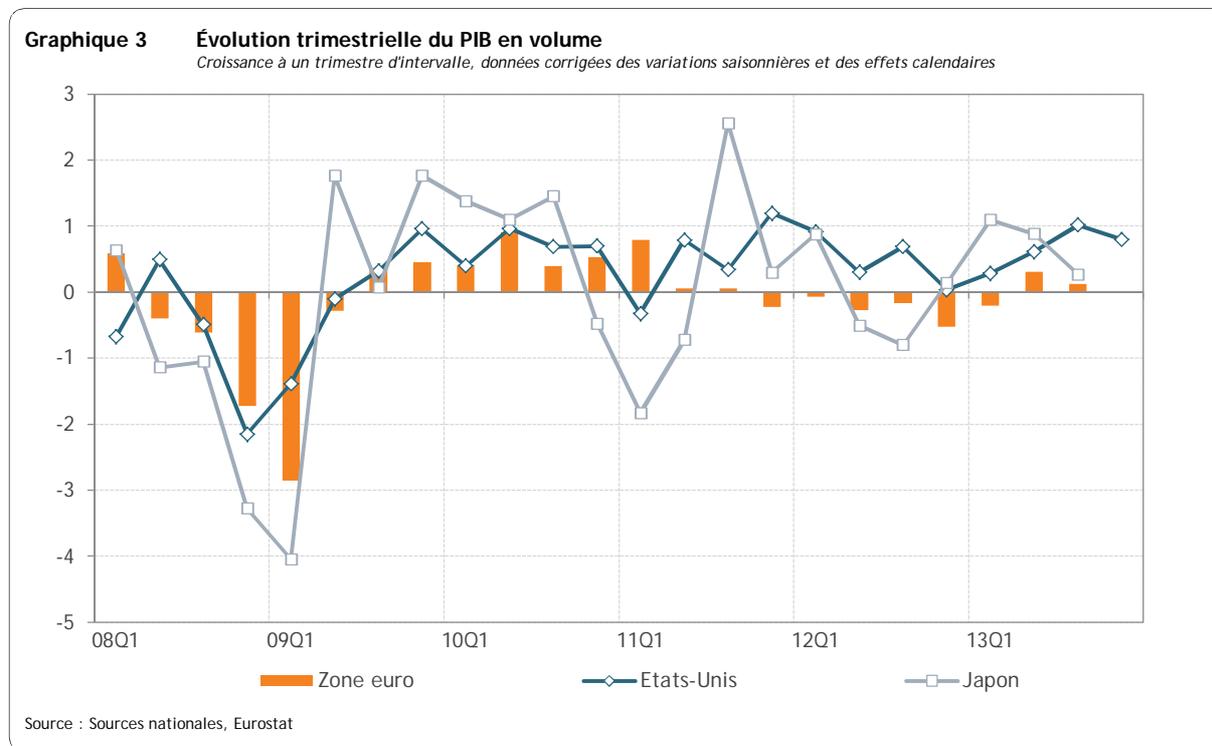
³ World Economic Outlook Update, janvier 2014.

Après avoir été en récession durant un an et demi, l'économie de la zone euro dans son ensemble a renoué avec une croissance positive (0,3 %) au second trimestre de 2013. Au troisième trimestre, la croissance du PIB est retombée à 0,1 % sous l'effet d'une stagnation des exportations et de la faiblesse de la croissance en France. Même si la récession a également pris fin dans les économies méridionales, les



écarts de croissance entre les États membres de la zone euro restent très importants. L'amélioration sensible de la confiance (voir graphique 2) laisse supposer une accélération de la croissance au cours des prochains trimestres. Le principal facteur expliquant la poursuite de la reprise est la dissipation des craintes de l'éclatement de la zone euro, ce qui se reflète dans la résorption des différentiels de taux sur les marchés obligataires européens. En outre, l'orthodoxie budgétaire sera moins stricte en 2014 que durant les années précédentes et les exportations européennes devraient également profiter de la reprise de l'économie mondiale. En 2014, la croissance du PIB ne serait que de 1 % sur base annuelle, contre -0,4 %

en 2013. L'important niveau d'endettement (tant public que privé), le chômage très élevé et la difficulté d'accès au crédit dans un certain nombre de pays de la zone euro pèseraient encore sur la croissance en 2014.



Sous l'impulsion d'un ambitieux programme de relance budgétaire et monétaire, l'économie japonaise a affiché une forte croissance (1 % en moyenne) surtout au cours des deux premiers trimestres de 2013. La croissance est principalement soutenue par la consommation privée et les exportations, qui sont

elles-mêmes favorisées par la forte dépréciation du yen. Les perspectives pour cette année sont incertaines étant donné que le taux de TVA sera relevé de 5 % à 8 % en avril. Cette hausse de la TVA conduira probablement de nombreux Japonais à anticiper certaines dépenses de consommation. Elle aurait donc un effet positif sur la croissance économique au premier trimestre de 2014, mais un effet négatif sur la croissance au cours des trimestres suivants. En outre, il est peu probable que la consommation publique reste aussi dynamique en 2014 qu'en 2013. En 2014, la croissance annuelle du PIB devrait égaler celle de 2013 (1,7 %) en raison d'un point de départ défavorable en 2013 et d'un effet de report positif au début 2014.

Lorsque la crise financière a éclaté, les autorités chinoises ont soutenu très rapidement la croissance de l'économie chinoise en facilitant l'octroi de crédits pour les investissements. Ces facilités ont débouché sur une croissance économique particulièrement déséquilibrée, marquée par une croissance de l'immobilier et une nouvelle progression des dettes des entreprises et des institutions financières. Les autorités chinoises s'efforcent actuellement de freiner la croissance des crédits tout en évitant un effondrement du marché du logement et un ralentissement trop brutal de la croissance. Pour 2014, on s'attend à une croissance du PIB de 7,5 %, soit un niveau comparable à celui des deux années précédentes (7,7 %).

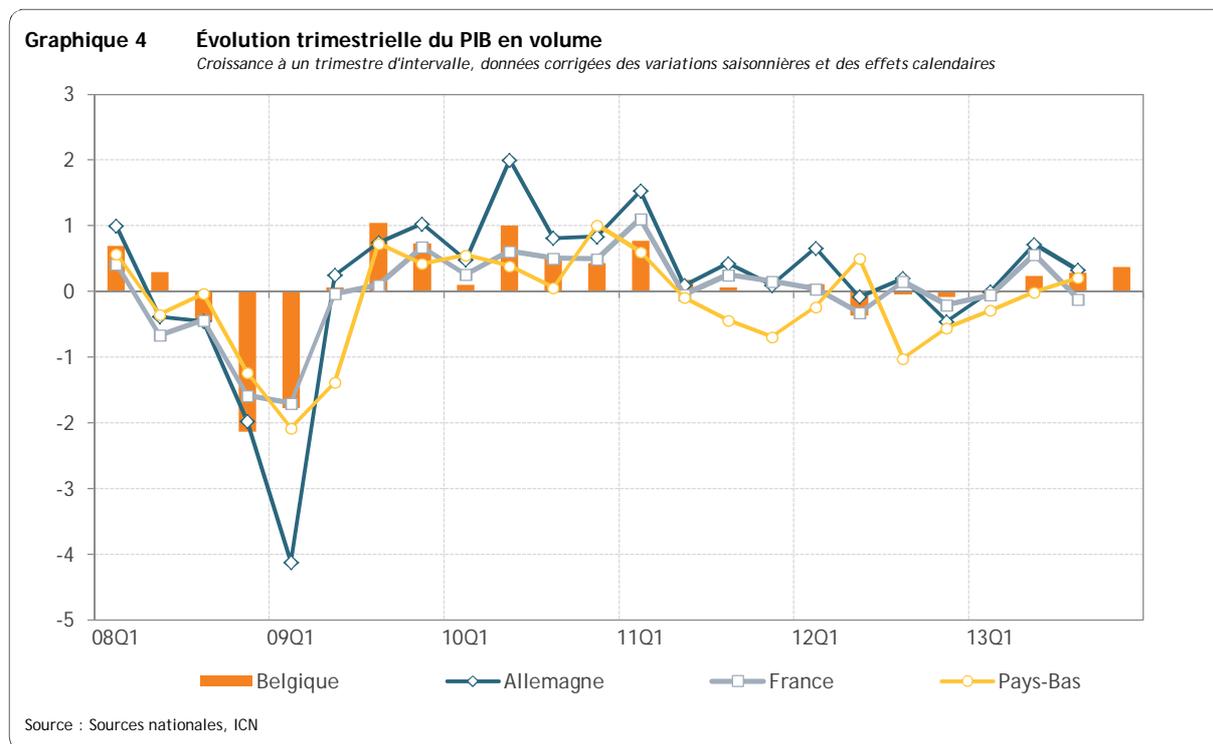
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

L'an dernier, la croissance de l'économie belge s'est intensifiée de manière continue. Après avoir été nulle au cours du premier trimestre, elle a progressé de 0,2 % au second trimestre pour ensuite atteindre 0,3 % et 0,4 % en seconde partie de l'année. En 2013, la croissance économique a affiché un taux de 0,2 % sur base annuelle, identique à la croissance de nos trois principaux partenaires commerciaux. Dans ce groupe, l'Allemagne a fait mieux (0,4 %), les Pays-Bas nettement moins bien (-1,1 %) et la France aussi bien que la Belgique.

En 2013, l'économie allemande a affiché un taux de croissance de 0,4 % et a donc été le moteur de la zone euro. Les exportations ont été faibles vu la faible demande dans le reste de l'Europe, mais la consommation privée a été dynamique compte tenu de la situation favorable sur le marché du travail (le taux de chômage est particulièrement bas) et de la croissance des salaires. En 2014, la croissance allemande devrait atteindre 1,8 % et être soutenue à la fois par les exportations et la demande intérieure. La consommation privée reste largement soutenue par la croissance de l'emploi, tandis que les investissements des entreprises sont stimulés par les conditions de financement favorables et la progression du taux d'utilisation des capacités de production.

En ce qui concerne le PIB français, il a affiché une croissance relativement forte au deuxième trimestre (0,5 %) avant de se contracter (-0,1 %) de manière assez surprenante au troisième trimestre sous l'effet d'une baisse des exportations et d'un ralentissement de la croissance de la consommation privée. L'activité économique devrait à nouveau s'intensifier au cours des prochains trimestres, mais la reprise est cependant freinée par les mesures budgétaires et les économies réalisées par les entreprises (en vue d'accroître leur rentabilité). Ces deux facteurs pèsent probablement sur la consommation privée. En 2014, la croissance du PIB ne devrait dès lors pas dépasser 0,8 %. Les chiffres relativement faibles de la croissance sont également confirmés par l'indicateur de sentiment économique pour la France, qui s'est

amélioré au cours de l'année dernière mais qui, avec un niveau de 95,3 en décembre, reste bien en deçà du niveau de la zone euro (100,0).

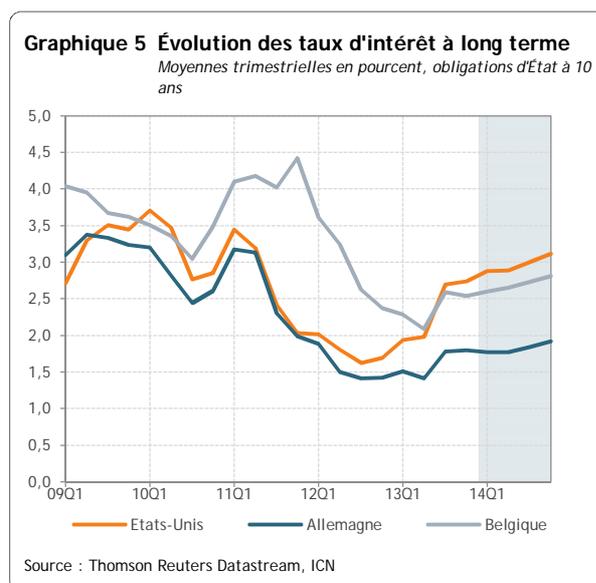


L'économie néerlandaise subit de plein fouet, depuis un certain temps déjà, les effets de la forte correction sur le marché du logement et des mesures d'économie drastiques prises par les autorités publiques. Ces facteurs pèsent notamment sur la consommation privée, qui est actuellement de plus de 7 % inférieure à son niveau d'avant la crise financière. Alors que les exportations ont encore légèrement progressé, les importations se sont stabilisées compte tenu d'une demande intérieure particulièrement faible. Par conséquent, les exportations nettes ont contribué positivement à la croissance économique. En 2014, l'économie néerlandaise devrait renouer avec une faible croissance (0,5 %) sous l'effet de l'accélération de l'activité économique chez ses partenaires commerciaux et de l'assouplissement des mesures d'économie.

1.3. Taux d'intérêt et taux de change⁴

En 2013, la Banque centrale européenne a abaissé à deux reprises son taux de refinancement de 25 points de base à 0,25 % en raison des risques accrus de déflation. En outre, elle a maintenu le dispositif qui autorise un octroi illimité de crédit au secteur bancaire européen et n'exclut pas de prendre de nouvelles mesures. La Banque centrale américaine a dans le courant 2013 envisagé, pour la première fois, de réduire le montant mensuel de l'assouplissement quantitatif (85 milliards de dollars), ce qui n'a été concrétisé qu'en janvier 2014. Le montant (actuellement de 65 milliards d'euros) sera probablement à nouveau réduit dans le courant de cette année mais le taux directeur reste inchangé à un niveau bas.

⁴ Ces hypothèses techniques sont basées sur les cotations à terme de fin janvier 2014.



Lorsque la banque centrale américaine a fait allusion, en mai dernier, à une éventuelle réduction de l'assouplissement quantitatif, les taux ont été relevés dans le monde entier, et tout particulièrement dans les économies émergentes. La progression des taux américains à long terme s'est limitée à quelque 100 points de base, contre quelque 50 points de base dans la zone euro. Les taux à long terme des principaux États membres ont certes progressé, mais ont baissé dans les pays en difficulté compte tenu de la dissipation des craintes d'un effondrement de la zone euro. Par conséquent, les différentiels de taux entre États membres ont diminué. Sur base annuelle, les taux

américains à long terme passeraient de 2,3 % en 2013 à 3,2 % en 2014, tandis que la progression du taux à long terme moyen serait plus limitée dans la zone euro (de 2,7 % en 2013 à 2,9 % en 2014).

La crainte d'un effondrement de la zone euro s'étant éloignée, l'euro s'est nettement apprécié par rapport à la plupart des monnaies depuis la mi-2012. En 2013, l'euro a surtout gagné du terrain par rapport aux monnaies des économies émergentes qui sont touchées par une fuite des capitaux suite à la réduction programmée des stimuli monétaires américains. L'euro s'est également sensiblement apprécié par rapport au yen japonais en raison de l'assouplissement monétaire opéré par la banque du Japon. Enfin, l'euro s'est également apprécié par rapport au dollar américain dès lors que le bilan de la BCE a été réduit par le remboursement par les banques d'emprunts spéciaux à long terme et que la Fed a encore accru l'offre de dollars. En 2014, l'euro devrait surtout s'apprécier par rapport aux monnaies des pays émergents. Le taux de change effectif nominal de la Belgique (taux de change pondéré de l'euro par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux) augmenterait, sur base annuelle, de 1,1 % en 2014 contre 1,6 % en 2013.

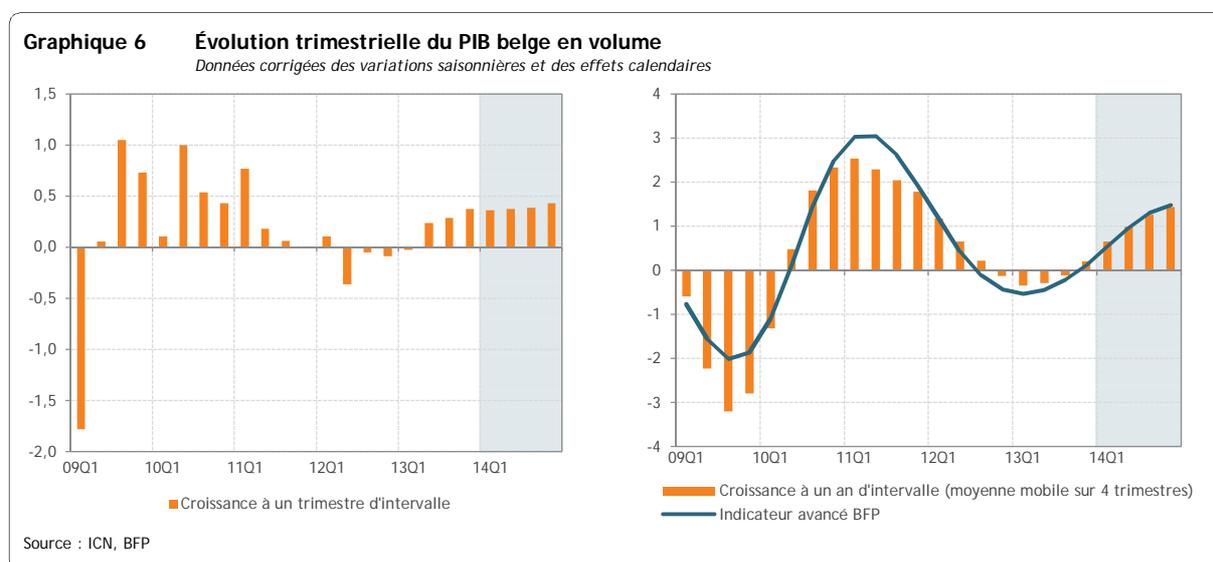
1.4. Incertitudes

Le scénario international décrit ci-avant est entouré de nombreuses incertitudes. La limitation ou l'abandon de l'assouplissement quantitatif aux États-Unis constitue un risque important à la baisse. Une telle réorientation de la politique monétaire pourrait entraîner une forte augmentation, à l'échelle mondiale, des taux d'intérêts pour les pouvoirs publics et les entreprises, une correction sur les marchés des actions et une nouvelle fuite de capitaux hors des économies émergentes. Aussi longtemps que le secteur bancaire européen sera sous-capitalisé et ne s'appuiera pas sur une union bancaire à part entière, le risque d'une recrudescence de la crise de la dette en Europe ne sera pas écarté. En outre, un net ralentissement de la croissance en Chine n'est pas exclu compte tenu des efforts déployés pour éviter une bulle du crédit. Ces risques pourraient compromettre la poursuite de la reprise de l'économie européenne. Inversement, la reprise de l'économie mondiale pourrait être dopée par un rétablissement plus marqué de la confiance dans la zone euro et une croissance plus forte des investissements aux États-Unis.

2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses

2.1. Croissance économique

Après plusieurs trimestres de croissance négative, l'économie belge a amorcé un redressement au cours du deuxième trimestre 2013 (+0,2 % par rapport au trimestre précédent) grâce au rebond des exportations. Durant le second semestre de 2013, la croissance du PIB a atteint une moyenne de 0,3 % par trimestre, stimulée par la poursuite de la reprise conjoncturelle mondiale. Toutefois, en raison d'une situation de départ défavorable, la croissance annuelle du PIB belge n'a pas dépassé 0,2 %. En 2014, la croissance des exportations s'intensifierait et la demande intérieure soutiendrait la reprise si bien que la croissance du PIB atteindrait 0,4 % par trimestre et 1,4 % sur l'ensemble de l'année.

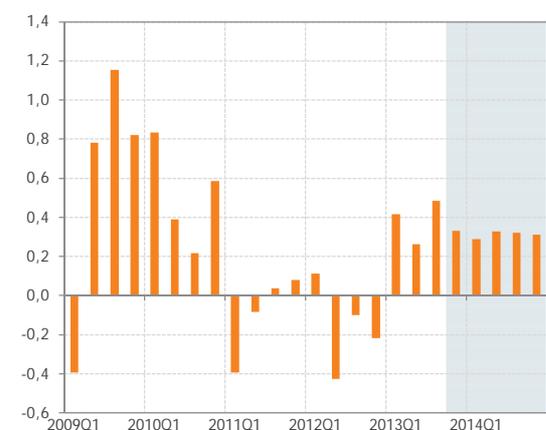


2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers

En dépit de la faible conjoncture, la pouvoir d'achat des ménages a augmenté en 2012 (1,2 %) et 2013 (0,5 %). En 2012, la croissance réelle de la masse salariale a été soutenue par la progression des salaires horaires avant indexation et par la croissance de l'emploi. En 2013, la masse salariale a faiblement progressé en termes réels sous l'effet de l'indexation, malgré une détérioration de l'emploi et une croissance quasiment nulle des salaires horaires avant indexation. L'inflation, en baisse, a été inférieure à l'indexation des salaires et des prestations sociales⁵, laquelle a été encore partiellement influencée par l'inflation (plus élevée) enregistrée l'année précédente. La progression plus faible du pouvoir d'achat en 2013 par rapport à 2012 a été due en grande partie à une forte augmentation des recettes totales d'impôts sur le revenu et le patrimoine suite à l'adoption de mesures fiscales (telles que la lutte contre la fraude et la régularisation fiscale) et à des remboursements relativement moins importants lors de l'enrôlement. En 2014, le pouvoir d'achat progresserait de 1,5 %, soutenu par une évolution plus favorable de l'emploi, une augmentation du revenu réel des indépendants et une nouvelle hausse des revenus de la propriété.

⁵ Voir tableau B.4 en annexe.

Graphique 7 Consommation privée en volume
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires

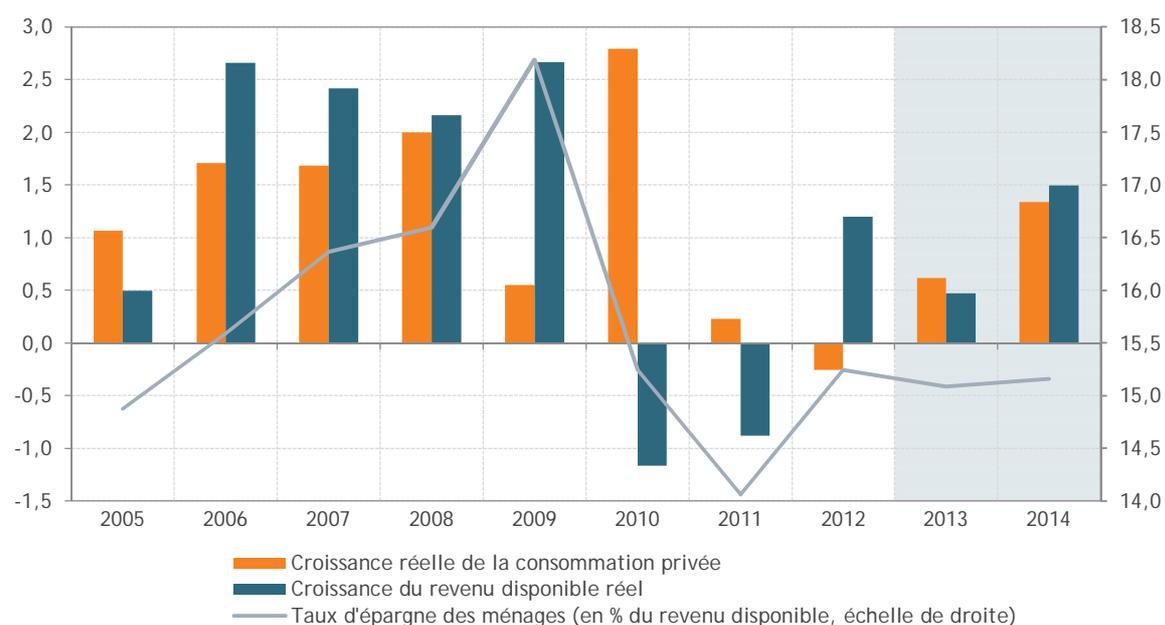


Source : ICN, BFP

La confiance des consommateurs s'est fortement effritée au cours de 2011 et 2012, surtout en raison des craintes grandissantes d'une hausse du chômage. Par conséquent, la consommation des ménages a baissé en 2012, pour la première fois depuis 20 ans (-0,3 %)⁶, et le taux d'épargne est passé de 14,1 % en 2011 à 15,2 % en 2012. Depuis le deuxième trimestre 2013, la confiance des consommateurs s'est sensiblement améliorée (principalement en raison de perspectives plus favorables sur le marché du travail) si bien que la propension des ménages à épargner ne s'est pas renforcée l'an dernier et serait stable cette année. Les dépenses de consommation ont ainsi progressé de 0,6 % en 2013 et devraient augmenter

de 1,3 % en 2014, soit au même rythme que le revenu disponible réel. Vu son poids important⁷, la consommation privée imprime sa dynamique à la demande intérieure durant ces deux années.

Graphique 8 Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne



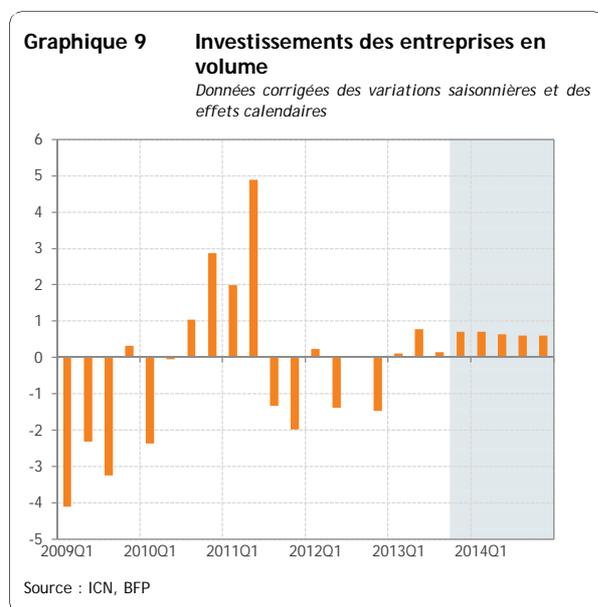
Source : ICN, BFP

⁶ La consommation privée a aussi baissé durant le premier semestre 2011 mais affiche toutefois une croissance annuelle légèrement positive de 0,2 % grâce à un effet de report favorable.

⁷ La consommation privée représente environ 54 % de la demande intérieure.

2.3. Investissements des entreprises

En raison de la conjoncture morose, le taux d'utilisation des capacités de production industrielle a chuté, d'un niveau d'environ 80 % à la mi-2011 à seulement 75,2 % au premier trimestre de 2013. Au cours de cette période, la confiance des entrepreneurs (mesurée par l'indicateur de conjoncture de la BNB) s'est fortement dégradée. Par conséquent, les investissements des entreprises ont reculé lors du



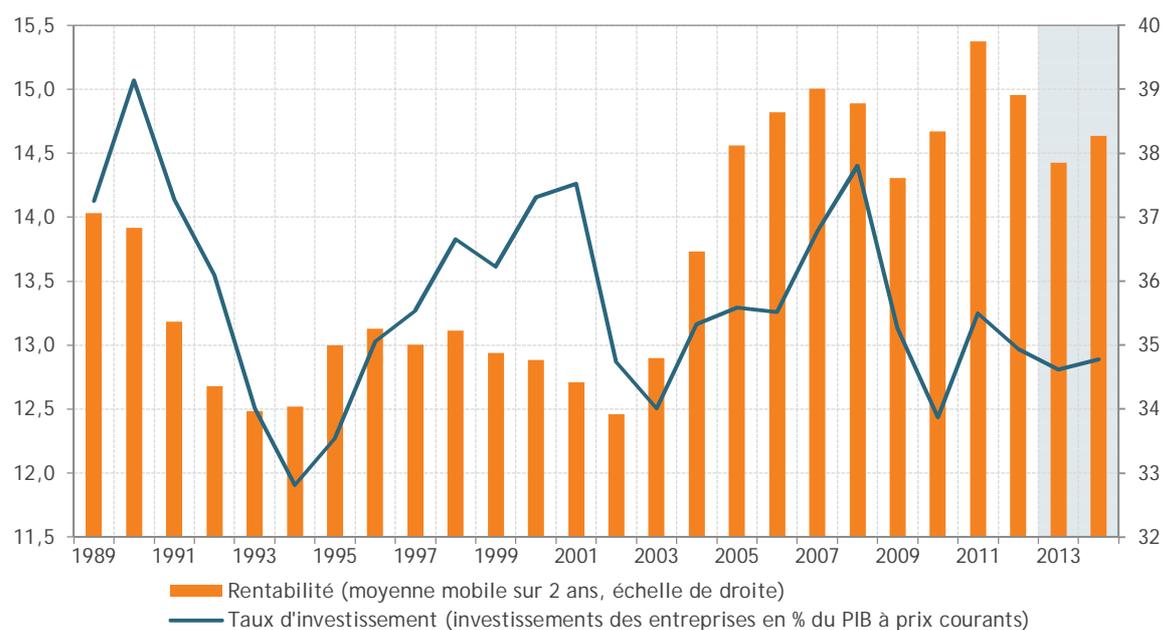
second semestre 2011⁸ et en 2012. Ils se sont redressés progressivement lors des trois premiers trimestres de 2013 mais encore insuffisamment pour compenser le recul enregistré dans le courant de 2012. Finalement, les investissements des entreprises, sur l'ensemble de l'année 2013, auraient encore été inférieurs de 0,5 % à leur niveau de 2012 (après un recul de 2,1 % en 2012).

Stimulée par l'amélioration des perspectives de débouchés, la confiance des entrepreneurs a commencé à se rétablir au cours du deuxième trimestre 2013 pour finalement retrouver au quatrième trimestre, à l'image du taux d'utilisation des capacités de production industrielle⁹, son niveau

moyen de long terme. Après une période de surcapacité, des opportunités d'investissement d'expansion semblent donc à nouveau se dessiner. De même, la progression de la rentabilité (définie comme la part de l'excédent brut d'exploitation des entreprises dans la valeur ajoutée à prix courants) contribue aussi à un meilleur climat d'investissement. Par conséquent, les investissements des entreprises devraient augmenter de 2,5 % en 2014. Leur part nominale dans le PIB demeurerait toutefois relativement faible (12,9 % en 2014) par comparaison avec la moyenne sur la période 1995-2012 (13,3 %).

⁸ La croissance annuelle soutenue (7,3 %) des investissements enregistrée en 2011 s'explique par un effet de report positif et la dynamique du premier semestre.

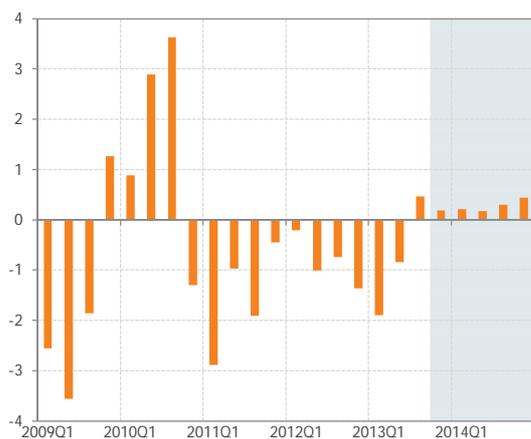
⁹ Le taux d'utilisation des capacités de production industrielle s'est établi à 79 % au quatrième trimestre 2013, soit juste au-dessus de sa moyenne de long terme (78,8 %).

Graphique 10 Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand

Source : ICN, BFP

2.4. Investissements en logements

Au cours des six dernières années, la construction résidentielle n'a enregistré une croissance positive qu'en 2010. En 2011 et 2012, les ménages ont réduit leurs investissements de 3,2 % chaque année car les incertitudes économiques ont affecté leur confiance et les effets favorables de la baisse temporaire de la

Graphique 11 Investissements en logements en volume
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires

Source : ICN, BFP

TVA se sont dissipés. En outre, la baisse de la TVA avait conduit les investisseurs à anticiper la réalisation de nombreux projets de construction, ce qui a renforcé le repli subséquent de la construction résidentielle. En 2013, les investissements en logements devraient avoir de nouveau baissé, de 3,9 %, même si une légère reprise s'est dessinée au second semestre.

Cette année, la construction résidentielle devrait légèrement progresser (+0,8 % en volume), vu l'augmentation – modérée – du volume de projets de construction d'habitation (selon l'enquête auprès des architectes), l'amélioration de la confiance des consommateurs et

une évolution plus favorable du pouvoir d'achat. De plus, la faiblesse des taux d'intérêt hypothécaires garantirait des conditions de financement favorables. Toutefois, les investissements en logements seraient encore, en volume, environ 16 % inférieurs à leur niveau record de 2007.

2.5. Consommation et investissements publics

Compte tenu de l'ensemble des décisions connues, la croissance annuelle en volume de la consommation publique devrait s'établir à 0,6 % en moyenne en 2013 et 2014. Ce ralentissement, par rapport à une croissance moyenne de 1 % dans les années 2011-2012, est dû à une progression ralentie du volume des prestations sociales en nature¹⁰ et des rémunérations publiques¹¹. Cette dernière évolution est principalement attribuable à un ralentissement de la croissance de l'emploi public (en nombre de personnes), lequel avait encore progressé de 0,2 % en moyenne sur la période 2011-2012 mais devrait être en diminution de 0,3 % par an en moyenne sur la période 2013-2014.

Le rythme de croissance des investissements publics dépend en grande partie des travaux d'infrastructure entrepris par les pouvoirs locaux. Après une augmentation cumulée d'un peu plus de 9,7 % au cours de la période 2011-2012, les investissements publics devraient chuter de 11,5 % en volume au cours de la période 2013-2014.

2.6. Variations de stocks

Compte tenu des débouchés défavorables, les variations de stock ont contribué négativement à la croissance économique en 2012 et 2013 (respectivement -0,4 et -0,5 point de pourcentage). Toutefois, l'enquête mensuelle de conjoncture de la BNB montre que la confiance des entrepreneurs a commencé à se rétablir au second semestre 2013 et que le nombre d'entrepreneurs qui jugent leurs stocks trop élevés a diminué. En conséquence, pour 2014, nous tablons sur une contribution nulle des variations de stocks à la croissance économique.

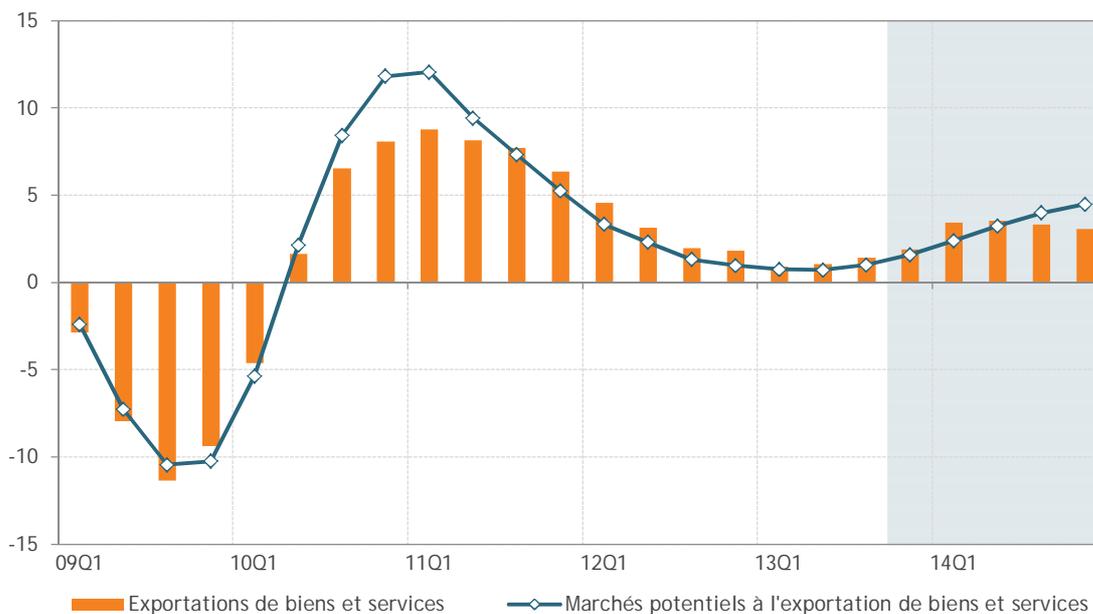
2.7. Exportations et importations

La croissance économique négative enregistrée dans la zone euro et la faible dynamique subséquente des échanges mondiaux se sont traduits par une croissance extrêmement faible des débouchés extérieurs de la Belgique en 2012 et 2013. Cette année, la croissance de ces débouchés devrait atteindre 4,5 % sous l'impulsion de la reprise économique européenne, soit une progression proche de la moyenne enregistrée au cours de la dernière décennie.

Au cours des deux dernières années, la croissance des exportations belges est demeurée relativement limitée (progression de 1,8 % et 1,9 %). En 2014, elle devrait être stimulée par l'accélération de la croissance des débouchés extérieurs et ainsi atteindre 3 %. Les pertes de parts de marché avoisineraient dès lors leur moyenne historique. En 2014, comme en 2013, la croissance des exportations est quelque peu freinée par l'appréciation de l'euro. Du fait de la faiblesse de la demande intérieure, les importations en Belgique devraient afficher une croissance plus modeste (2,8 % en 2014) que les exportations. Par conséquent, les exportations nettes apporteraient une contribution positive de 0,2 point de pourcentage à la croissance économique.

¹⁰ Les prestations sociales en nature sont composées principalement des dépenses publiques de soins de santé.

¹¹ Le terme "rémunérations publiques" doit ici être compris au sens large (c'est-à-dire y compris les cotisations sociales imputées qui englobent elles-mêmes les pensions des fonctionnaires).

Graphique 12 Exportations de biens et services en volume*Croissance à un an d'intervalle, moyennes mobiles sur 4 trimestres*

Source : ICN, BFP

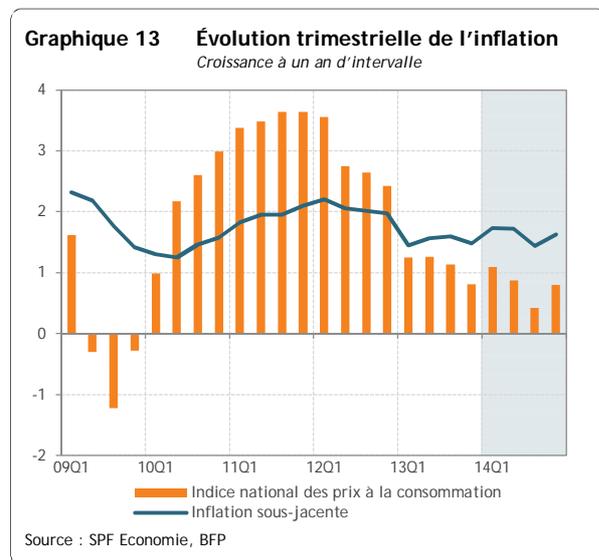
Les prix internationaux hors énergie, exprimés en euros, n'augmenteraient que légèrement cette année en raison de la forte appréciation du taux de change effectif de l'euro (1,1 %). La croissance des prix des importations belges serait encore plus faible cette année (0,4 %) sous l'effet d'une baisse des prix de l'énergie. Les prix belges à l'exportation augmenteraient un peu plus rapidement (0,8 %) que les prix à l'importation étant donné le poids plus important des produits pétroliers dans les importations que dans les exportations, et l'influence des prix intérieurs sur les prix à l'exportation. Il en résulte un gain de termes de l'échange de 0,4 point de pourcentage.

La contribution positive des exportations nettes à la croissance économique et les gains de termes de l'échange se traduisent par un déficit moins important de la balance des opérations courantes de la Belgique (statistique "balance des paiements"). En 2014, ce déficit devrait se réduire à 1,7 % du PIB, contre 2,4 % en 2013.

3. Évolution des prix et salaires

3.1. Évolution des prix intérieurs

Sur base annuelle, l'inflation belge¹² a reculé de 2,8 % en 2012 à 1,1 % en 2013. Ce fléchissement s'explique surtout par l'évolution des prix de l'énergie. En effet, les prix des produits pétroliers se sont



tassés dans le sillage du prix du Brent en euros qui, après une hausse (cumulée) de près de 100 % entre 2009 et 2012, a diminué de près de 6 % en 2013, tant en raison d'un cours du baril en dollars moins élevé qu'en raison de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar. En outre, les prix à la consommation du gaz et de l'électricité ont reculé du fait d'une concurrence accrue entre fournisseurs, ce dont témoigne la multiplication des changements de fournisseur. Certains fournisseurs ont dès lors été incités à réduire fortement leurs tarifs à partir de janvier 2013, et ce malgré les cotations en hausse sur les marchés du gaz et de l'électricité. La diminution des prix de l'élec-

tricité a toutefois été partiellement annulée par la hausse des tarifs de transport à partir de juin 2013.

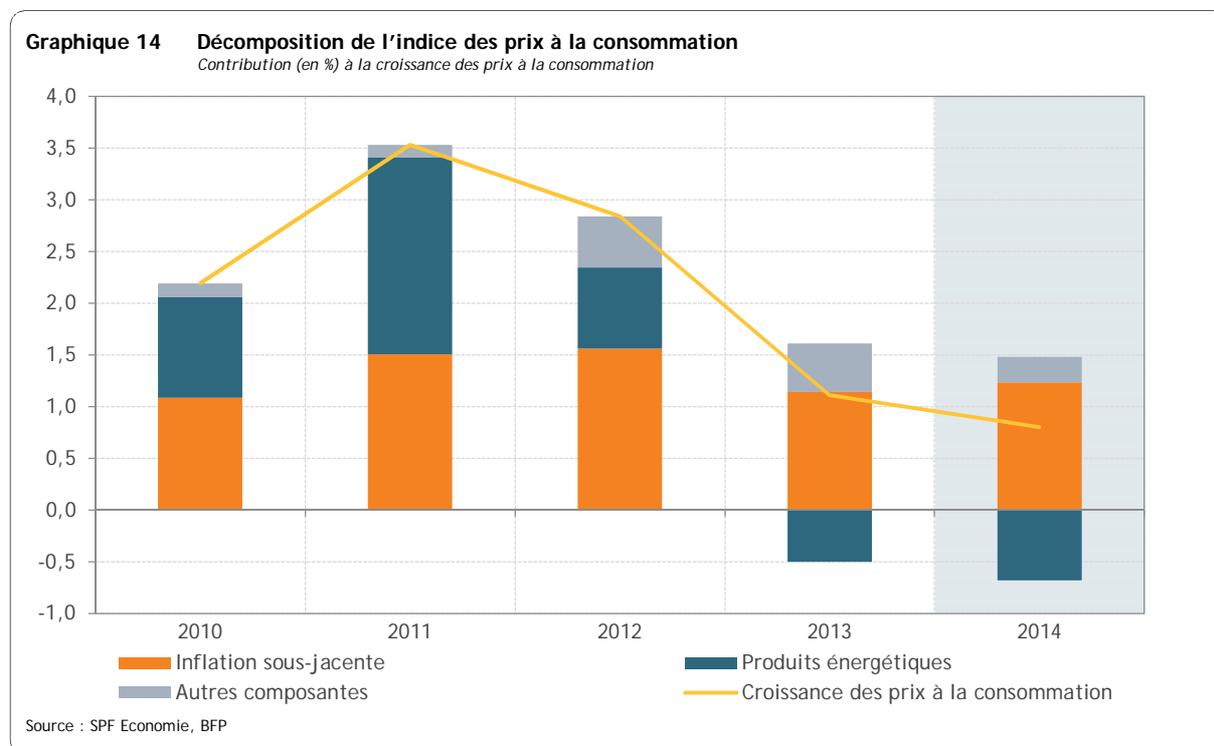
L'inflation sous-jacente¹³ a également contribué à la baisse de l'inflation en 2013. La décélération de l'inflation sous-jacente s'explique partiellement par le ralentissement de la croissance des coûts salariaux unitaires, mais résulte également d'une modification méthodologique. Les ristournes octroyées lors des périodes de soldes de janvier et juillet sont en effet prises en compte dans le calcul de l'INPC depuis 2013, ce qui a eu pour effet de réduire l'inflation mesurée d'un peu plus de 0,2 point de pourcentage en 2013. En outre, l'assujettissement des honoraires des notaires à la TVA à partir de janvier 2012 avait exercé un effet à la hausse sur l'inflation en 2012. Le caractère ponctuel de cet impact contribue également au ralentissement de l'inflation en 2013.

Le nouveau ralentissement de l'inflation attendu pour 2014 (0,8 %, contre 1,1 % en 2013) est la conséquence de l'évolution des prix des 'autres composantes' et des prix énergétiques, alors que l'inflation sous-jacente serait en légère hausse. L'accroissement de l'inflation sous-jacente est dû uniquement à la disparition de l'impact à la baisse de la prise en compte des périodes de soldes. Compte non tenu de cet effet, l'inflation sous-jacente serait moins élevée en 2014 qu'en 2013, ce en raison de l'augmentation très limitée du coût salarial et de la croissance plus vigoureuse de la productivité. Notons également que l'évolution de l'inflation sous-jacente dans le courant de l'année 2014 sera influencée par la modification

¹² L'inflation est mesurée comme la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC).

¹³ L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement très volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants: les modifications de la TVA, des accises, des autres impôts indirects et de la taxe de circulation ainsi que l'évolution du prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, des produits à base de viande et des fruits et légumes frais.

de la désaisonnalisation d'un certain nombre de témoins dans le "nouvel" indice.¹⁴ Il en résulte une inflation (sous-jacente) plus élevée aux deuxième et quatrième trimestres et une inflation plus faible aux premier et troisième trimestres.



Le cours du baril de Brent en euros devrait diminuer d'un peu plus de 5 % en moyenne en 2014. Cette baisse serait presque aussi forte qu'en 2013 et résulterait à nouveau tant d'une baisse du prix du pétrole en dollars que de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar.¹⁵ De ce fait, l'essence et le diesel auront pratiquement la même contribution négative à l'inflation en 2013 et 2014. La contribution négative du mazout de chauffage sera plus marquée en 2014 parce que, depuis le début de l'année 2013, le prix du mazout de chauffage est enregistré dans l'INPC sur base de l'approche dite "de paiement"¹⁶, de sorte que le prix de 2013 a encore été influencé par les prix plus élevés de 2012. Les prix de l'électricité sont totalement dissociés des prix du pétrole depuis début 2013 ; les prix du gaz le sont depuis le quatrième trimestre 2013.¹⁷ Alors que les prix du gaz de 2014 devraient, en moyenne, avoisiner leur niveau de 2013, les prix de l'électricité devraient chuter suite à la baisse du taux de TVA sur l'électricité de 21 à 6 %

¹⁴ Depuis janvier 2014, l'INPC est calculé sur la base d'un nouveau panier de produits et services, avec 2013 comme année de base, au lieu de 2004 comme précédemment. Afin de calculer l'INPC en base 2013, un certain nombre de modifications méthodologiques ont également été apportées par rapport au calcul de l'INPC en base 2004. Voir http://statbel.fgov.be/fr/binaries/CPI2014_fr_tcm326-240435.pdf pour plus d'informations.

¹⁵ Les hypothèses de taux de change et de prix de l'énergie se basent sur les cotations de fin janvier 2014 sur les marchés à terme.

¹⁶ Dans l'approche "paiement", les prix du mazout de chauffage sont enregistrés comme une moyenne mobile pondérée sur 12 mois. Jusqu'à fin 2012, le prix du mazout de chauffage était enregistré dans l'INPC lors du mois en cours (suivant ainsi l'approche dite "d'acquisition").

¹⁷ Les fournisseurs d'énergie respectent ainsi les arrêtés royaux du 21 décembre 2012 (Moniteur belge du 15 janvier 2013, p. 1376-1377) qui stipulent qu'à partir du 1er avril 2013, les prix du gaz et de l'électricité peuvent uniquement être calculés sur la base des cotations boursières des marchés centre et ouest-européens du gaz et de l'électricité. Un régime transitoire a toutefois été prévu en ce qui concerne les prix du gaz naturel. En effet, les fournisseurs peuvent encore reprendre les prix du pétrole dans leurs formules tarifaires jusque fin 2014 pour autant que certaines conditions spécifiques soient respectées.

pour les particuliers. Cette mesure devrait ralentir la croissance de l'INPC et de l'indice santé de près de 0,3 point de pourcentage en 2014.¹⁸

La contribution des "autres composantes" à l'inflation devrait être plus faible en 2014 qu'en 2013 en raison de la croissance plus limitée des prix des produits alimentaires non transformés (surtout la viande et les légumes et fruits frais). Cette année, les prix du tabac devraient connaître une progression à peu près aussi forte qu'en 2013, car les accises ont été augmentées au cours de ces deux années. Notons que l'assujettissement des honoraires des avocats à la TVA (à partir du 1er janvier 2014) n'a aucun impact sur l'INPC, mais bien sur le déflateur de la consommation privée (contribution à la croissance de 0,04 point de pourcentage).

Etant donné que la baisse des prix de l'essence et du gasoil routier n'a aucune influence sur l'évolution de l'indice santé, la croissance de ce dernier en 2014 (0,9 %) devrait être légèrement supérieure à l'inflation (0,8 %).

3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

Le dernier dépassement de l'indice pivot est intervenu en novembre 2012. Conformément aux prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel (101,02) devrait être dépassé par la moyenne mobile sur quatre mois de l'indice santé en décembre 2014. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique devraient être adaptés à l'augmentation du coût de la vie à concurrence de 2 %, respectivement en janvier et février 2015.

3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand

3.3.1. Évolution du coût salarial

Le projet d'accord interprofessionnel pour la période 2011-2012 n'a pas été approuvé par l'ensemble des partenaires sociaux. Par conséquent, le gouvernement a pris la décision de l'amender et de l'appliquer. Au niveau de la formation des salaires, l'arrêté royal du 28 mars 2011¹⁹ a fixé la marge de négociation salariale au-delà de l'indexation et des augmentations barémiques à 0,0 % en 2011 et à 0,3 % en 2012. D'après les comptes nationaux disponibles, la hausse des coûts salariaux horaires nominaux dans le secteur marchand a atteint 2,3 % en 2011 et 3,7 % en 2012. Les cotisations patronales payées à la sécurité sociale et à l'État fédéral ont affiché une croissance similaire à celle des salaires bruts nominaux au cours de la période 2011-2012. Le taux de cotisations patronales au sens strict²⁰ n'a donc pratiquement pas varié par rapport à 2010. Toutefois, le total des cotisations patronales a contribué négativement à la croissance des coûts salariaux durant cette période du fait d'une croissance des cotisations imputées et extralégales inférieure à celle de la masse salariale brute. Compte tenu de l'indexation des salaires, la croissance des salaires horaires bruts avant indexation s'est élevée à 0,1 % en 2011 et 0,9 % en

¹⁸ Pour plus de détails, voir : "Groupe d'experts Compétitivité et Emploi" (GECE), "Analyse des deux propositions de réformes: diminution de la TVA sur l'électricité et réductions de charges salariales dans des zones spécifiques", novembre 2013, p. 3-23, URL : http://www.plan.be/admin/uploaded/201311061559070.report_GECE.pdf.

¹⁹ Voir Moniteur belge du 1er avril 2011, p. 21574-21576.

²⁰ À savoir les cotisations patronales payées à la sécurité sociale et à l'État fédéral, exprimées en pour cent de la masse salariale brute.

2012, tandis que la croissance des salaires conventionnels²¹ est restée limitée à respectivement 0,0 % et 0,2 %, respectant ainsi la marge fixée dans l'arrêté royal. On a donc constaté une dérive salariale positive²² au cours de ces deux années, mais surtout en 2012.

Tableau 1 Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand

Contributions en points de pourcentage à la croissance du coût salarial horaire nominal

	2011	2012	2013	2014
Arrêté royal ^a				
Hausses salariales conventionnelles avant indexation	0,0	0,3	0,0	0,0
Réalisations/Perspectives				
Croissance du coût salarial horaire nominal	2,3	3,7	2,1	0,2
- Indexation	2,5	2,8	2,0	1,0
- Hausse salariale horaire brute avant indexation ^b	0,1	0,9	0,1	0,1
- Cotisations patronales totales ^c	-0,3	-0,1	-0,1	-0,8

a. En l'absence d'un accord interprofessionnel pour les périodes 2011-2012 et 2013-2014, la hausse autorisée des salaires conventionnels a été fixée par arrêté royal.

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale.

c. Cotisations patronales légales, extralégales et imputées

Sur base des informations disponibles, la croissance moyenne des salaires horaires bruts avant indexation devrait s'élever à 0,1 % en 2013. Cette hausse limitée ne contrevient pas à l'arrêté royal du 28 avril 2013, car elle résulte d'un effet de report (les augmentations salariales qui ont été accordées en 2012 ont un effet à la hausse sur la croissance moyenne des salaires en 2013). En 2014, l'augmentation des salaires horaires bruts avant indexation devrait également s'élever à 0,1 %, mais cette évolution résulte uniquement de la suppression du jour de carence²³ dans le cadre de l'harmonisation des statuts ouvriers-employés. La hausse du coût salarial qui en découle est toutefois compensée par un accroissement équivalent des réductions de cotisations patronales.

Suite à la baisse de l'inflation, l'indexation des salaires devrait de nouveau ralentir et passer de 2,0 % en 2013 à 1,0 % en 2014. Mais comme l'indexation des salaires réagit toujours à l'évolution de l'indice santé avec un léger retard, elle devrait être supérieure à la croissance de cet indice au cours de ces deux années.

Suite à la hausse des réductions y afférentes, les cotisations patronales ont contribué négativement à l'évolution du coût salarial horaire en 2013 (à concurrence de 0,1 point de pourcentage). Cette contribution négative s'explique uniquement par les cotisations au sens strict, dès lors que les cotisations imputées et extralégales ont enregistré une croissance presque identique à celle des salaires bruts. En 2014, les cotisations patronales devraient freiner la croissance du coût salarial horaire de 0,8 point de pourcentage. Cette contribution négative à la croissance est due pour partie à l'augmentation des réductions de cotisations dans le cadre de l'harmonisation des statuts ouvriers-employés notamment et à la baisse des cotisations imputées par suite de la diminution du nombre de prépensionnés. Mais la majeure partie (0,6 point de pourcentage) de cette contribution négative s'explique par une opération technique : à partir de 2014, la subvention salariale générale sera convertie en une réduction des coti-

²¹ Hausses salariales octroyées via les CCT.

²² La dérive salariale exprime l'écart entre la croissance des salaires horaires bruts avant indexation et celle des salaires conventionnels. Elle est notamment influencée par l'évolution de la structure de l'emploi et les augmentations salariales que les entreprises octroient en sus des CCT.

²³ Le jour de carence impliquait que, jusque fin 2013, un travailleur sous statut d'ouvrier ne percevait aucune rémunération pour le premier jour d'absence pour cause de maladie si la durée totale de l'incapacité de travail était inférieure à 14 jours.

sations patronales, ce qui comprimera le coût salarial tel que défini dans le système du SEC 1995 des comptes nationaux, dans lequel les subventions salariales ne sont pas déduites du coût salarial.

D'après les règles actuelles des comptes nationaux, la croissance du coût salarial horaire nominal devrait s'élever à 2,1 % en 2013 et à 0,2 % en 2014. Si on fait abstraction de l'effet – artificiel – à la baisse (sur le coût salarial) de la conversion de la subvention salariale générale en réductions de cotisations patronales, le coût du facteur travail devrait augmenter de 0,8 % en 2014.

3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi

Les hypothèses relatives aux réductions de cotisations et aux subventions salariales octroyées en 2013-2014 sont basées sur les plans de relance adoptés durant l'été 2012 et à l'automne 2013, ainsi que sur les réductions de cotisations accordées pour neutraliser la hausse de coût salarial consécutive à l'unification des statuts d'ouvrier et d'employé, et enfin, sur les dernières observations publiées des réductions de cotisations (troisième trimestre 2013).

Tableau 2 Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages
en millions d'euros

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Réductions de charges patronales	4917	4722	4867	5001	4943	5131	6420
Subventions salariales, dont	3449	4207	5317	6128	6290	6132	5321
- Activations et préactivations	254	230	362	638	463	216	236
- Titres-services	883	1051	1231	1424	1595	1583	1617
- Travail de nuit et en équipe - heures supplémentaires	725	845	1035	1125	1127	1130	1181
- Réduction générale	206	470	890	935	968	979	0
Total en faveur des employeurs	8366	8928	10184	11129	11233	11263	11741
Réductions de cotisations personnelles	699	690	708	740	720	842	784

Les subventions salariales supplémentaires concernent, d'une part, les heures supplémentaires prescrites dans les secteurs horeca et de la construction en échange de mesures de lutte contre le travail en noir (5,3 millions ex ante en 2014, 21 millions à vitesse de croisière) et, d'autre part, le travail de nuit et en équipe en continu (24 millions ex ante en 2014, d'emblée en vitesse de croisière). En 2014, les subventions titres-services continueraient de progresser de 34 millions d'euros en dépit d'une baisse de la subvention de 0,5 euro par titre, de la diminution du nombre de titres déductibles par contribuable et de la diminution du montant maximal déductible. La demande en services domestiques continue de progresser, mais dans une moindre mesure que durant la période antérieure à 2013.

La subvention salariale générale pour le secteur marchand (1 % des salaires bruts, ce qui représenterait ex ante 994 millions en 2014) et la hausse prévue de cette subvention pour les PME (1,12 % au lieu de 1 % des salaires bruts à partir de 2014) sont donc converties, depuis janvier, en une réduction équivalente de taux de cotisations patronales légales. La conversion de la subvention salariale générale en une réduction de cotisations patronales a des répercussions sur les coûts salariaux selon le concept des comptes nationaux (baisse de près de 1 milliard) mais pas sur le coût du travail (ce dernier concept prend en compte l'impact des subventions salariales).

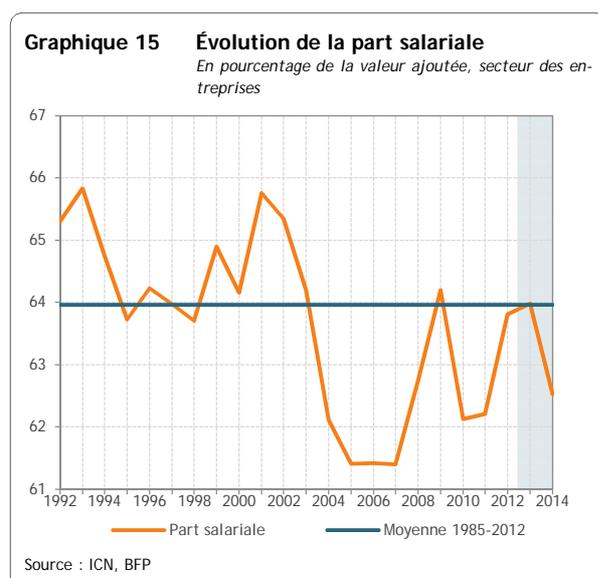
De nouvelles réductions de cotisations patronales sont octroyées au bénéfice des groupes-cibles premiers engagements (quatrième et cinquième travailleurs – 10 millions ex ante en 2014, 21 millions à vitesse de croisière) et secteur horeca (contrats fixes – 66 millions ex ante en 2014, d'emblée à vitesse de croisière), pour le renforcement de la réduction structurelle en compensation de la suppression du jour du carence (80 millions ex ante en 2014, d'emblée à vitesse de croisière) et via l'indexation sur le salaire minimum des plafonds salariaux d'application pour la mesure bas salaires.

Compte tenu de ces mesures, les réductions de cotisations patronales devraient progresser de 1 289 millions en 2014, alors que les subventions salariales baisseraient de 811 millions.

La réforme du bonus à l'emploi adoptée dans le cadre des mesures de relance prises en 2012 et 2013 a contribué, en 2013, à une progression de 123 millions des réductions de cotisations sociales personnelles, dont une partie disparaît en 2014.

3.3.3. Évolution de la part salariale

La productivité du travail est repartie à la hausse en 2013, tandis que les coûts salariaux horaires avant indexation ont été maîtrisés suite au blocage des salaires conventionnels.²⁴ Néanmoins, la part salariale²⁵ a légèrement progressé l'an dernier jusqu'à



64 % (contre 63,8 % en 2012) étant donné que l'indexation salariale a dépassé la progression du déflateur de la valeur ajoutée.

La nette baisse de la part salariale en 2014 (jusqu'à 62,5 %) s'explique par la poursuite de la reprise de la croissance de la productivité, une indexation salariale relativement limitée (en comparaison avec la croissance du déflateur de la valeur ajoutée) et un recul marqué des cotisations patronales. En ce qui concerne ce dernier point, il s'agit en partie de réductions effectives du coût du facteur travail, mais l'effet le plus important est attribuable à la conversion, à partir de 2014, de la

subvention salariale générale (qui, dans le système actuel de comptabilité nationale, ne peut pas être comptabilisée comme une réduction du coût salarial) en une réduction des cotisations sociales patronales.²⁶ Cette reclassification exerce un effet à la baisse de 0,4 point de pourcentage sur la part salariale en 2014, mais n'influence pas le coût du facteur travail.

Au cours des dernières années (surtout de 2005 à 2011), on a observé une forte progression des subventions salariales²⁷, ce qui implique que le coût du facteur travail représente une part plus faible de la valeur ajoutée que ne le suggère le graphique 15.

²⁴ Voir point 3.3.1.

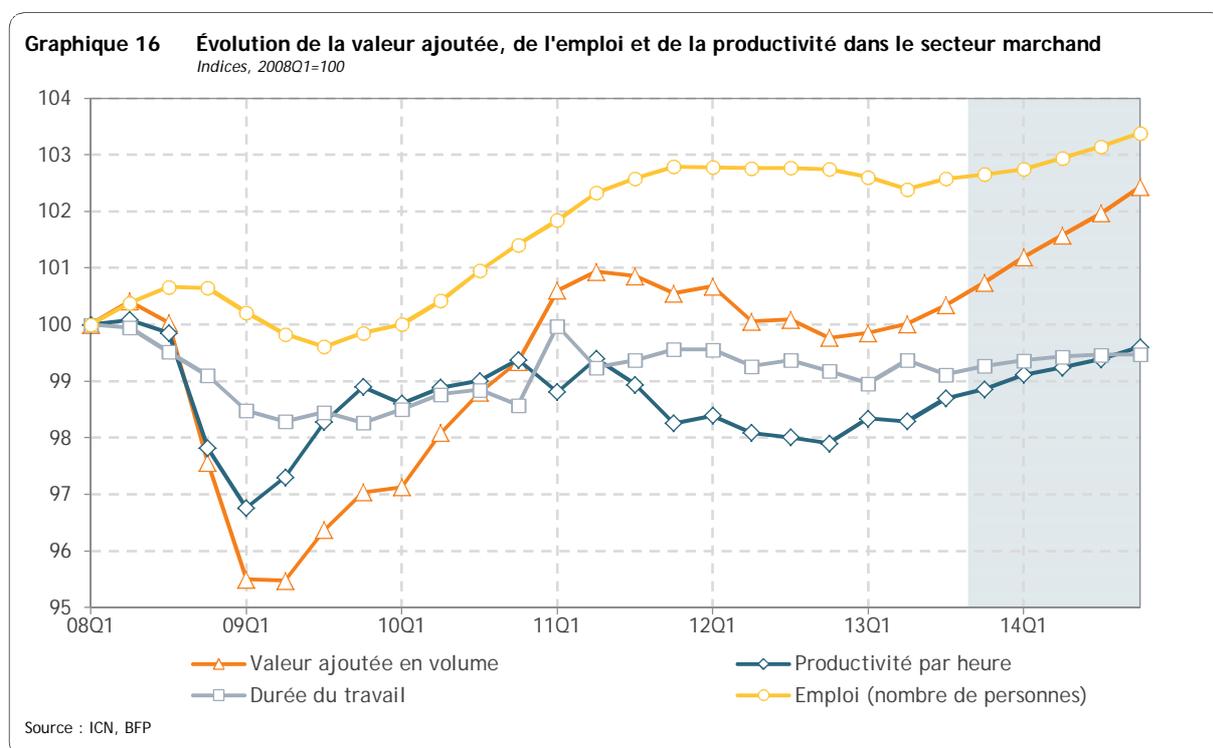
²⁵ Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

²⁶ Voir point 3.3.1. La subvention salariale générale représentait en 2013 environ 16 % du total des subventions salariales.

²⁷ Voir point 3.3.2.

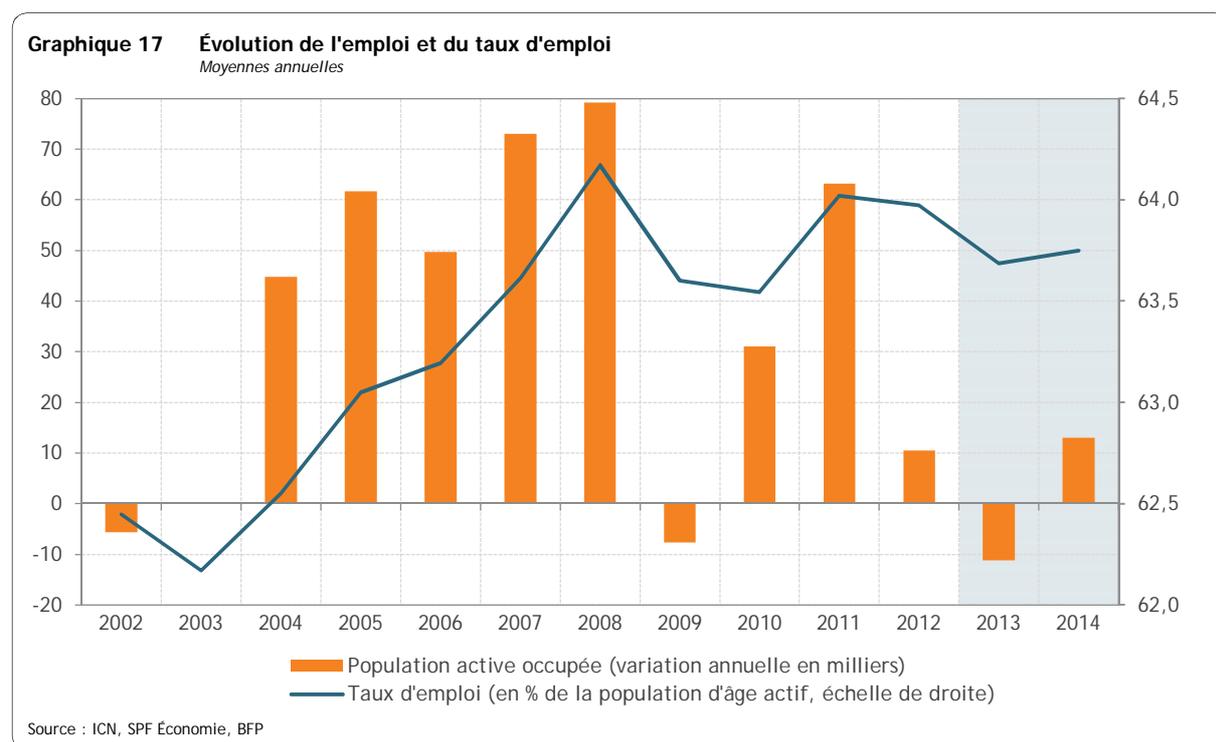
4. Marché du travail

Le graphique 16 présente les déterminants de l'évolution de l'emploi marchand sous forme d'indice. Il en ressort que la valeur ajoutée du secteur marchand est repartie nettement à la hausse après s'être effondrée dans la foulée de la crise financière. Cette envolée s'est toutefois terminée brusquement début 2011, l'activité dans le secteur marchand reculant de 1 % entre le premier trimestre 2011 et le premier trimestre 2013. L'activité s'est ensuite légèrement redressée au premier semestre 2013 (croissance d'un peu plus de 0,1 % par trimestre) avant d'enregistrer un taux de croissance de 0,4 % par trimestre au cours du deuxième semestre. Ce rythme devrait se maintenir cette année. Sur base annuelle, la valeur ajoutée s'est contractée de 0,6 % en 2012, puis s'est quasi stabilisée en 2013 (+0,1 %). Cette année, elle devrait afficher une croissance de 1,6 %.



Immédiatement après l'éclatement de la crise financière, la productivité horaire dans le secteur marchand a reculé sensiblement. Après un redémarrage vigoureux en 2009, elle n'a plus progressé que faiblement dans le courant de l'année 2010. Dès lors, la reprise économique s'est caractérisée par une forte intensité en travail, dont le volume a alors nettement augmenté. En outre, le repli conjoncturel qui s'en est suivi n'a entraîné qu'une baisse limitée du volume de travail, du fait d'un nouveau fléchissement de la productivité horaire. Vu la forte rétention de main-d'œuvre dans le secteur marchand au cours de cette période, il n'y a rien d'étonnant à ce que la croissance modeste de l'activité durant l'année dernière ait été totalement absorbée par des hausses de productivité : en 2013, le volume de travail a à peine progressé. Cette année, les gains de productivité ne devraient plus évoluer au même rythme que la croissance économique et le volume de travail s'inscrit de nouveau à la hausse. En moyenne annuelle, la productivité horaire s'est tassée de 0,8 % en 2012, mais elle devrait afficher une croissance de respectivement 0,5 % et 0,8 % en 2013 et 2014. Le volume de travail dans le secteur marchand s'est contracté de 0,4 % l'an dernier, mais devrait croître de 0,7 % cette année.

La durée de travail s'est également effondrée après l'éclatement de la crise financière. Elle s'est redressée par la suite, mais à un rythme moins rapide que la productivité horaire, puis elle a continué à augmenter pendant toute la période 2010-2011. Si l'on fait abstraction des emplois titres-services, la durée du travail a retrouvé en 2011 un niveau qui est pratiquement comparable à celui de la période 2005-2006. La forte expansion des emplois titres-services a toutefois eu un effet négatif durable sur la durée moyenne du travail dans le secteur marchand. Le repli conjoncturel de 2011-2012 ne semble avoir eu qu'un effet limité sur la durée moyenne du travail puisque celle-ci est restée pratiquement stable au cours de ces deux années. Mais la durée moyenne du travail a connu une évolution capricieuse l'an dernier. Elle a lourdement chuté au premier trimestre 2013 en raison des conditions météorologiques qui ont affecté l'activité dans le secteur du bâtiment et les branches d'activité connexes. Ce recul a été totalement compensé au deuxième trimestre avant que la durée moyenne du travail ne s'écroule de nouveau au troisième trimestre. On s'attend à ce que la croissance de l'emploi en nombre d'équivalents temps plein soit un peu moins marquée qu'en nombre de personnes, en raison d'une nouvelle hausse du nombre d'emplois titres-services. Mais la reprise conjoncturelle entraîne un accroissement du nombre d'heures prestées par équivalent temps plein. Ce second effet a un impact plus important que le premier sur la durée moyenne du travail, qui dans le secteur marchand devrait s'accroître de 0,3 % entre le troisième trimestre 2013 et fin 2014. Sur base annuelle, la durée moyenne du travail a reculé de 0,2 % en 2012 comme en 2013, mais devrait augmenter de 0,3 % cette année.



Malgré le repli conjoncturel, l'emploi (exprimé en nombre d'unités) dans le secteur marchand est resté assez stable tout au long de 2012. En moyenne annuelle, il s'est même accru de 0,4 % en 2012. Cependant, le premier semestre 2013 a été marqué par de nombreuses pertes d'emplois et par un fléchissement de l'emploi marchand de 0,2 % par trimestre. L'emploi marchand a rebondi dès le troisième trimestre, mais dans des proportions insuffisantes pour éviter un recul en moyenne annuelle (-0,2 %). Cette année, la reprise de l'emploi devrait s'intensifier (croissance trimestrielle moyenne de 0,2 %) pour atteindre 0,5 % sur base annuelle. L'évolution de l'emploi est soutenue par la poursuite de l'expansion

des emplois titres-services. Ces derniers se sont accrus de 6 000 postes l'an dernier et 4 900 postes devraient encore s'y ajouter cette année.

L'emploi dans l'administration publique a affiché une baisse de respectivement 700 et 1 800 unités en 2012 et 2013 en raison des diminutions d'emplois à la défense et des restrictions imposées pour le remplacement des départs naturels dans les administrations fédérales et dans les régions et communautés. Cette année, l'emploi devrait afficher un recul encore plus marqué (-3 500 unités), dès lors qu'il commence également à être sous pression dans les administrations locales. D'autre part, l'emploi pour compte propre auprès des particuliers devrait continuer à se réduire (-1 300 unités) au profit de l'emploi titres-services.

Suite au ralentissement conjoncturel et, dans une moindre mesure, à la réduction de l'emploi public, la population active occupée n'a progressé que de 10 500 unités en 2012 et cette hausse étriquée a même été annulée l'an dernier (-11 200 unités). Cette année, la reprise de l'activité devrait s'accompagner d'une augmentation de la population active occupée de 13 000 unités.

En 2011, le taux d'emploi est passé de 63,5 % à 64 % en dépit de la progression toujours considérable de la population d'âge actif (+45 300 unités). En 2012, la croissance de la population d'âge actif s'est réduite de moitié (+21 900). Cette perte de dynamique démographique s'explique pour un tiers par le fait qu'un plus grand nombre de personnes atteignent l'âge de 65 ans. Pour le reste, elle est imputable à un recul de l'immigration nette dû à la fin de la campagne de régularisation collective et au durcissement des critères pour le "regroupement familial" ou "l'autorisation de séjour pour motifs humanitaires". Ces facteurs sont également à la base de la diminution de l'immigration nette l'an dernier, ce qui a ramené à 14 800 unités l'accroissement de la population d'âge actif. On devrait connaître une évolution comparable cette année (+13 200 unités) pour un niveau pratiquement inchangé d'immigration nette. Le taux d'emploi a reculé à 63,7 % au cours de la période 2012-2013. Pour cette année, on prévoit une légère hausse à 63,8 %.

La population active²⁸ a connu une croissance soutenue jusque fin 2011, principalement sous l'impulsion de facteurs démographiques. En 2011, la progression s'est élevée à 37 200 unités bien que le taux d'activité global n'ait pratiquement pas varié. Le taux d'activité global apparaît particulièrement stable depuis 2007, mais cette apparente continuité cache des tendances divergentes selon les catégories d'âge. Dans les classes d'âge plus jeunes (15 à 24 ans), le taux d'activité baisse de manière structurelle. Dans le groupe d'âge moyen (25 à 49 ans), les taux d'activité diminuent ou subissent à tout le moins une nette perte de dynamique, très probablement en raison des contrôles plus stricts des chômeurs complets indemnisés en ce qui concerne la recherche active d'un emploi. Dans les catégories d'âge plus élevées en revanche, la participation au marché du travail continue d'augmenter sensiblement, principalement parmi les femmes.

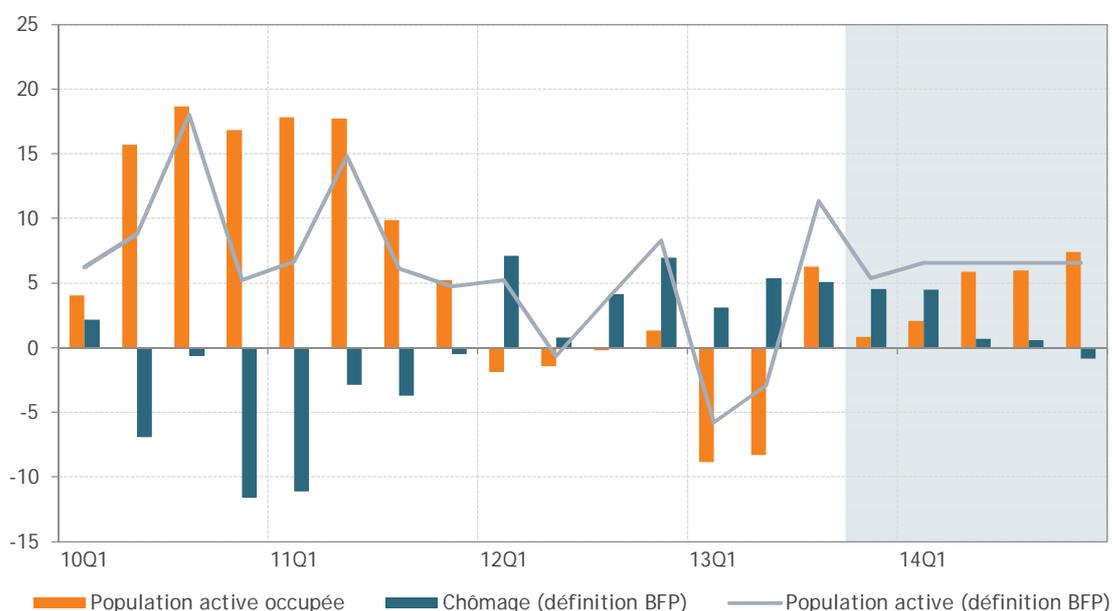
En 2012, la croissance de la population active s'est réduite de moitié (+19 100 unités) du fait d'impulsions démographiques moindres (cf. supra) et d'un taux global d'activité de nouveau assez stable. L'an dernier, l'accroissement de la population active a été encore plus limité (+7 100 unités) en raison d'une nouvelle contraction de la contribution démographique et d'une légère baisse du taux global d'activité.

²⁸ Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi, c'est-à-dire les "chômeurs âgés").

De nouveau, la contribution des taux d'activité des catégories d'âge de moins de 50 ans à la croissance de l'offre de travail aurait été fort négative et n'aurait pas été totalement compensée par les hausses des taux d'activité dans les catégories d'âge plus élevées. Pourtant, les premiers effets des mesures supplémentaires visant à décourager les départs anticipés du marché du travail se sont fait sentir l'an dernier, comme le relèvement des conditions d'âge et de durée de carrière pour l'accès à la retraite anticipée, ainsi que la réforme du régime de mise en disponibilité dans l'enseignement. Cette année, l'effet de stimulation de l'offre de travail suscité par l'ensemble des réformes récentes du marché du travail se trouve renforcé. En outre, on suppose que les taux d'activité dans les autres catégories d'âge subiront une perte de dynamique moins prononcée. Le taux global d'activité devrait ainsi passer de 72,7 % à 72,9 % et l'accroissement de la population active afficher une hausse de 25 300 unités compte tenu d'une contribution inchangée des évolutions démographiques.

Graphique 18 Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active

Variation à un trimestre d'intervalle en milliers



Source : ICN, ONEM, BFP

La faiblesse persistante de la croissance de la productivité et la baisse des taux d'activité dans les classes d'âge jeune et moyenne sont les deux facteurs qui expliquent la progression beaucoup moins rapide que prévu du chômage²⁹ suite à la crise financière. En outre, l'envolée du chômage au premier trimestre 2012 est due dans une large mesure à une modification du mode d'enregistrement des demandeurs d'emploi par le VDAB.³⁰ À partir du deuxième semestre 2012 toutefois, le chômage a commencé à véritablement grimper. Cette tendance ne devrait pas faiblir avant le premier trimestre 2014, puis connaître un net ralentissement dans le courant de l'année à la faveur d'une reprise de la croissance de l'emploi. En fin d'année, le chômage devrait amorcer un léger recul sur base trimestrielle.

²⁹ Selon la définition du BFP (y compris les "chômeurs âgés").

³⁰ Depuis janvier 2012, les demandeurs d'emploi qui acceptent un emploi intérimaire ne sont plus immédiatement rayés des listes, mais uniquement s'ils ont travaillé au moins 10 jours à la fin du mois. Par conséquent, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté d'environ 6 000 unités par rapport à l'ancienne méthodologie. Nos chiffres de chômage et de population active sont influencés par ce changement de méthodologie. Il en découle que la hausse sous-jacente de la population active en 2012 serait inférieure d'environ 6 000 unités à ce qui est indiqué plus haut.

En 2012, le nombre de chômeurs a augmenté de 8 500 unités sur base annuelle et le taux de chômage est passé de 11,9 % à 12,1 %. À cet égard, il convient de remarquer que le nombre de chômeurs complets indemnisés (y compris les chômeurs "âgés") a continué à diminuer (de 9 900 personnes). La réforme du système d'allocations d'attente³¹ (allongement du stage d'insertion) a en effet entraîné un glissement entre chômeurs indemnisés et chômeurs non indemnisés. L'an dernier, la hausse du chômage s'est accélérée pour atteindre 18 300 unités (le nombre de chômeurs complets indemnisés affichant une progression de 9 600 unités) et le taux de chômage a grimpé à 12,4 %. Cette année, la hausse du chômage devrait être contenue à 12 300 unités et le taux de chômage atteindre 12,6 %. Le taux de chômage "harmonisé" utilisé par Eurostat (mesuré sur base des chiffres de l'EFT) a augmenté de 7,2 % en 2011 à 8,4 % l'an dernier et devrait encore afficher une légère hausse cette année, insuffisante cependant pour faire passer le taux de chômage au-dessus de 8,4 %.

³¹ Les "allocations d'attente" sont désormais dénommées "allocations d'insertion".

Annexe

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses en volume
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché du travail
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché du travail - détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du monde

Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers*Taux de croissance, sauf indications contraires*

	2011	2012	2013	2014
Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique	5,2	1,0	1,6	4,5
Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)	0,5	-1,5	1,6	1,1
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	139,2	128,6	132,8	136,9
Prix mondiaux				
Biens hors énergie (en euros) (3)	-2,0	3,1	-0,8	0,7
Energie (Brent: USD par baril)	111,3	111,7	108,7	105,9
Taux d'intérêt zone euro (niveau)				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	1,4	0,6	0,2	0,3
Long terme (10 ans) (4) (2)	3,9	3,2	2,7	2,7

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants*En milliards d'euros*

	2011	2012	2013	2014
Dépenses de consommation finale des particuliers	194,67	198,90	202,56	206,99
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	90,28	93,79	96,15	97,46
Formation brute de capital fixe	76,50	76,54	75,81	77,91
a. Investissements des entreprises (1)	48,93	48,75	48,90	50,56
b. Investissements des pouvoirs publics	6,51	6,76	6,29	6,00
c. Investissements en logements	21,06	21,03	20,62	21,36
Variation de stocks	4,75	2,51	1,18	1,41
Dépenses nationales totales	366,20	371,73	375,71	383,78
Exportations de biens et services	313,81	323,73	328,39	341,23
Importations de biens et services	310,75	319,59	322,38	332,77
Produit Intérieur Brut	369,26	375,88	381,72	392,23
Revenu National Brut	372,70	376,90	382,76	393,30

(1) Y compris indépendants et ISBL

Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume*Taux de croissance*

	2011	2012	2013	2014
Dépenses de consommation finale des particuliers	0,2	-0,3	0,6	1,3
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,7	1,4	0,4	0,8
Formation brute de capital fixe	4,1	-2,0	-1,9	1,3
a. Investissements des entreprises (1)	7,3	-2,1	-0,5	2,5
b. Investissements des pouvoirs publics	7,1	2,4	-5,5	-6,4
c. Investissements en logements	-3,2	-3,2	-3,9	0,8
Variation de stocks (2)	0,8	-0,4	-0,5	-0,0
Dépenses nationales totales	2,0	-0,6	-0,4	1,2
Exportations de biens et services	6,4	1,8	1,9	3,0
Importations de biens et services	6,8	1,3	1,2	2,8
Exportations nettes (2)	-0,2	0,4	0,6	0,2
Produit intérieur brut	1,8	-0,1	0,2	1,4
Revenu intérieur brut réel	0,7	-0,3	0,1	1,8
Revenu national brut réel	-0,2	-1,0	0,1	1,8

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses*Taux de croissance*

	2011	2012	2013	2014
Dépenses de consommation finale des particuliers	3,1	2,4	1,2	0,8
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	4,0	2,5	2,1	0,5
Formation brute de capital fixe	2,7	2,1	0,9	1,5
a. Investissements des entreprises (1)	3,1	1,8	0,8	0,9
b. Investissements des pouvoirs publics	4,3	1,3	-1,5	1,8
c. Investissements en logements	1,5	3,1	2,0	2,8
Dépenses nationales totales	3,1	2,1	1,5	1,0
Exportations de biens et services	3,9	1,3	-0,4	0,8
Importations de biens et services	5,3	1,5	-0,3	0,4
Termes de l'échange	-1,3	-0,2	-0,1	0,4
Produit Intérieur Brut	2,0	1,9	1,4	1,3
<i>Pro memori:</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	3,5	1,7	0,6	0,9
Contributions:				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	1,1	1,0	0,7	0,7
(a1) Coûts salariaux par unité produite	0,8	1,1	0,4	-0,1
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	-0,1	0,3	0,1	0,2
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	0,4	-0,3	0,1	0,7
(b) Coût des importations	2,4	0,7	-0,1	0,2

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand: évolution et déterminants*Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires*

	2011	2012	2013	2014
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	2,3	3,7	2,1	0,2
<i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales (1)</i>	1,8	3,7	2,2	0,8
Coût salarial par personne	2,9	3,5	1,8	0,5
Salaire brut par heure effective	2,6	3,8	2,2	1,0
Salaire brut par personne	3,2	3,6	1,9	1,4
Indexation	2,5	2,8	2,0	1,0
Salaire brut par heure effective hors indexation	0,1	0,9	0,1	0,1
Salaire brut par personne hors indexation	0,7	0,8	-0,1	0,4
Emploi (nombre d'heures)	2,4	0,1	-0,7	0,8
Emploi (nombre de personnes)	1,8	0,2	-0,5	0,5
Masse salariale y compris cotisations patronales (2)	4,7	3,7	1,3	1,0
Masse salariale hors cotisations patronales	5,0	3,8	1,4	1,9
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	34,4	34,2	34,1	33,0
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	25,0	24,8	24,7	23,7
Cotisations des salariés (4)	10,6	10,5	10,4	10,5
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation: indice national des prix à la consommation	3,5	2,8	1,1	0,8
Inflation: indice santé	3,1	2,6	1,2	0,9
Indexation rémunérations secteur public	2,7	2,5	2,3	0,2
Indexation des prestations sociales	2,7	2,7	2,0	0,0
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	2,4	-0,6	0,1	1,6
Emploi (nombre d'heures)	2,6	0,2	-0,4	0,7
Productivité horaire	-0,1	-0,8	0,5	0,9

(1) Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 95, les subventions salariales doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles n'entrent dès lors pas en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux. Ces subventions salariales sont multiples et financées par différents niveaux de pouvoir (financement par la sécurité sociale : Maribel social, financement alternatif des baisses de charges pour le secteur non marchand, activation des allocations de chômage, titres-services, bonus jeunes dans le secteur non marchand ; financement par la fiscalité fédérale: travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires, subvention générale, chercheurs, marine marchande, pêche en mer, remorquage en mer, dragage, sportifs ; financement de la Région flamande: chômeurs âgés ; financement de la Région wallonne : prime à l'emploi).

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(4) À l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché du travail*En milliers (moyennes annuelles)*

	2011	2012	2013	2014
I. Population totale (II+III)	10993,6	11067,8	11129,6	11190,1
I.bis Population d'âge actif	7225,0	7246,9	7261,7	7274,9
II. Population inactive (concept BFP)	5740,5	5795,5	5850,3	5885,5
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5253,1	5272,2	5279,3	5304,6
IV. Emploi intérieur	4546,0	4555,4	4544,0	4557,0
(a) Salariés	2965,7	2966,9	2951,0	2964,9
(b) Indépendants	736,1	745,0	751,3	753,9
(c) Emploi public	844,2	843,5	841,7	838,2
V. Travailleurs frontaliers (solde)	79,4	80,5	80,7	80,7
VI. Chômage (concept BFP)	627,7	636,3	654,5	666,9
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	544,7	559,2	583,7	604,4
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	83,1	77,1	70,8	62,5
Taux de chômage (VI)/(III)	11,9	12,1	12,4	12,6
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,7	72,8	72,7	72,9
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	64,0	64,0	63,7	63,8
<i>Pro memori</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	7,2	7,6	8,4	8,4

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail*En milliers (moyennes annuelles)*

	2011	2012	2013	2014
I. Population totale (II+III)	10993,6	11067,8	11129,6	11190,1
I.bis Population d'âge actif	7225,0	7246,9	7261,7	7274,9
II. Population inactive (concept BFP)	5740,5	5795,5	5850,3	5885,5
<i>dont: avec allocation ONEM (1) :</i>	192,2	186,9	184,4	181,6
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	9,0	8,3	7,6	7,2
- Dispenses pour reprise d'études	21,6	22,1	23,4	24,5
- Interruptions complètes de carrière (2)	24,3	23,3	22,8	22,9
- Prépensions conventionnelles à temps plein	119,2	115,0	111,3	107,1
- Chômeurs complets en formation professionnelle	18,1	18,1	19,3	19,9
III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)	5253,1	5272,2	5279,3	5304,6
IV. Emploi intérieur	4546,0	4555,4	4544,0	4557,0
<i>dont : avec allocation ONEM (1) :</i>	417,4	402,9	374,4	377,9
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	52,5	51,7	51,7	52,5
- Activation	116,8	101,4	75,2	77,2
** Agences locales pour l'emploi	3,2	2,5	2,0	1,6
** Programme de réinsertion	0,0	0,0	0,0	0,0
** Plan 'activa' (5)	90,0	72,6	47,6	52,6
** Réintégration de chômeurs âgés	17,4	20,1	19,4	16,8
** Programme de transition professionnelle	4,9	4,8	4,9	4,9
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	247,0	248,7	246,8	247,5
- Prépensions à temps partiel	0,7	0,7	0,5	0,4
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,4	0,3	0,3	0,3
V. Travailleurs frontaliers (solde)	79,4	80,5	80,7	80,7
VI. Chômage (concept BFP)	627,7	636,3	654,5	666,9
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (6)	544,7	559,2	583,7	604,4
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	83,1	77,1	70,8	62,5
p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)	28,1	28,2	28,8	29,3
p.m. Chômage temporaire (1)(7) (unités budgétaires)	35,9	41,0	42,9	37,2
p.m. CCI-DE (1)(8) - variations annuelles	-16,7	-4,6	15,3	9,7

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps et le crédit temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Y inclus SINE, bonus de démarrage et bonus de stage

(6) Hors emplois ALE

(7) Inclut la suspension de crise employés

(8) Y inclus dispensés ALE

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)

En milliards d'euros

	2011	2012	2013	2014
I. Opérations courantes				
a. Ressources	335,99	347,51	354,79	360,19
1. Excédent net d'exploitation	9,81	9,42	9,49	9,67
2. Revenu mixte	22,09	22,35	22,60	23,09
3. Rémunération des salariés	195,98	203,13	206,70	208,53
Salaires et traitements bruts	144,08	149,21	151,69	153,91
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	38,69	40,27	40,95	40,46
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	13,20	13,65	14,06	14,16
4. Revenus nets de la propriété	28,53	29,61	30,35	31,11
Intérêts reçus	10,61	10,19	10,09	10,02
Intérêts payés (-)	3,79	3,42	3,11	3,18
Revenu distribué des sociétés	13,03	14,09	14,56	15,05
Autres	8,68	8,75	8,81	9,22
5. Prestations sociales	72,47	75,95	78,74	80,77
6. Autres transferts courants nets	4,19	4,15	4,07	4,29
7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	2,92	2,89	2,84	2,74
b. Emplois	318,07	326,33	333,86	338,84
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	48,06	49,45	51,97	52,70
2. Cotisations sociales, dont :	75,34	77,98	79,33	79,16
Cotisations sociales effectives	62,14	64,33	65,26	65,00
Cotisations sociales imputées	13,20	13,65	14,06	14,16
3. Consommation finale nationale	194,67	198,90	202,56	206,99
c. Epargne nette	17,92	21,18	20,93	21,34
II. Opérations en capital				
a. Ressources	0,76	0,73	0,62	0,61
b. Emplois	11,24	10,83	10,90	11,60
1. Formation brute de capital fixe	22,71	22,68	22,28	23,07
2. Consommation de capital fixe (-)	13,93	14,59	15,06	15,65
3. Impôts en capital	2,67	3,14	4,06	4,55
4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-0,07	-0,04	-0,04	-0,04
5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	-0,23	-0,44	-0,41	-0,41
6. Autres transferts en capital à payer	0,10	0,08	0,06	0,08
III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de financement	7,44	11,09	10,65	10,35
en % du PIB	2,02	2,95	2,79	2,64

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)*Taux de croissance*

	2011	2012	2013	2014
Revenu primaire brut	-0,5	0,8	0,6	0,5
<i>a. Salaires, dont :</i>	1,3	1,2	0,5	0,0
Entreprises	1,6	1,2	0,1	0,2
État	1,1	1,5	1,8	-0,4
Travailleurs frontaliers	-2,2	-1,9	1,0	-0,2
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu mixte</i>	-2,4	-1,2	0,5	1,8
Excédent brut d'exploitation des particuliers	-1,2	-1,2	1,0	2,2
Revenu mixte	-3,7	-1,2	-0,1	1,3
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i>	-9,4	1,3	1,3	1,6
Intérêts reçus	-3,8	-6,2	-2,2	-1,5
Intérêts payés (-)	6,2	-11,8	-10,1	1,4
Revenus distribués des sociétés	-14,9	5,6	2,1	2,5
Distribution secondaire des revenus				
<i>a. Transferts aux particuliers, dont:</i>	1,5	2,0	2,1	1,9
Prestations sociales	1,3	2,4	2,4	1,7
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	0,9	1,1	0,5	-1,0
Cotisations sociales effectives	0,7	1,0	0,2	-1,2
Cotisations sociales imputées	1,6	1,5	1,9	-0,1
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	2,0	0,4	3,8	0,6
Revenu disponible brut des particuliers	-0,9	1,2	0,5	1,5

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8. Compte des entreprises
En milliards d'euros

	2011	2012	2013	2014
I. Opérations courantes				
a. Ressources	36,01	26,03	23,42	28,43
1. Excédent net d'exploitation	44,88	39,24	38,19	42,89
2. Cotisations sociales	12,12	12,25	12,45	12,55
Cotisations effectives à charge des employeurs	6,50	6,69	6,82	6,89
Cotisations à charge des salariés	2,09	1,97	2,01	2,05
Cotisations sociales imputées	3,53	3,60	3,62	3,61
3. Revenus nets de la propriété	-20,41	-23,52	-25,51	-25,60
4. Autres transferts courants nets	-0,58	-1,95	-1,71	-1,41
b. Emplois	23,39	24,94	25,57	27,05
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	11,27	12,68	13,11	14,49
2. Prestations sociales	9,19	9,36	9,61	9,81
Prestations d'assurances sociales de régimes privés	5,66	5,76	5,98	6,20
Prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	3,53	3,60	3,62	3,61
3. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	2,93	2,89	2,85	2,74
c. Epargne nette	12,61	1,09	-2,15	1,39
II. Opérations en capital				
a. Ressources	4,57	6,42	3,31	3,63
b. Emplois	9,31	4,38	2,27	3,09
1. Formation brute de capital fixe	47,28	47,10	47,24	48,84
2. Consommation de capital fixe (-)	44,06	46,41	47,89	48,56
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	0,65	0,44	1,26	0,95
4. Variation des stocks	4,82	2,55	1,22	1,45
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
6. Transferts en capital à payer	0,62	0,69	0,45	0,41
III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement	7,87	3,14	-1,11	1,93
en % du PIB	2,13	0,83	-0,29	0,49

Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde*En milliards d'euros*

	2011	2012	2013	2014
I. Opérations courantes				
a. Emplois	321,48	334,17	338,08	348,31
1. Importations de biens et services	310,75	319,59	322,38	332,77
2. Rémunération des salariés	2,23	2,33	2,41	2,44
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	1,77	1,77	1,73	1,76
4. Revenus nets de la propriété (-)	-0,79	-3,25	-3,40	-3,38
5. Autres transferts courants nets	2,97	4,16	5,03	4,78
6. Cotisations sociales	2,19	2,25	2,30	2,32
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,77	0,81	0,84	0,87
b. Ressources	323,17	333,29	338,16	351,08
1. Exportations de biens et services	313,81	323,73	328,39	341,23
2. Rémunération des salariés	7,61	7,74	7,93	8,00
3. Subventions	0,62	0,64	0,64	0,64
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	-0,24	-0,25	-0,27	-0,28
5. Cotisations sociales	0,75	0,78	0,80	0,81
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,61	0,64	0,66	0,68
c. Solde des opérations courantes	1,69	-0,88	0,08	2,77
II. Opérations en capital	-0,66	-0,18	-0,66	-0,83
1. Transferts nets en capital	-0,47	-0,28	-0,16	-0,33
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	0,20	-0,11	0,50	0,50
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale	1,03	-1,06	-0,58	1,94
en % du PIB	0,28	-0,28	-0,15	0,49